

**DIRECTION REGIONALE  
DE L'EQUIPEMENT  
DE BASSE-NORMANDIE**

115 22  
**DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DE L'EQUIPEMENT  
DE LA MANCHE**

**LE NORD COTENTIN**  
**Les déplacements domiciles-travail**  
**EVOLUTION 1975-1990**

---

***Rapport intermédiaire***



**ATELIER**  
**des Cordeliers**

S.A.R.L. au capital de 100 000 francs

Chemin de Lamballard

**14760 BRETTEVILLE/ODON**

Tél : 02.31.73.39.00 – Fax : 02.31.73.39.05

RCS : Caen B 398 479 113 – APE : 741G

**MAI 1999**

164  
CIR

## INTRODUCTION

Depuis la fin des années 1960, le développement considérable des infrastructures industrielles nucléaires a progressivement entraîné dans le nord du département de la Manche de profondes et complexes mutations tant économiques que sociales.

Ces transformations dont l'effervescente mobilité constitue un des effets parmi les plus visibles posent par ailleurs la question de la pertinence des découpages et des référents territoriaux actuels et s'affirme la nécessité de mener une réflexion sur les territoires pertinents pour la conception et l'organisation de l'avenir du Nord Cotentin.

Dans ce contexte, la Direction Régionale et la Direction Départementale de l'Équipement de la Manche ont souhaité dans le cadre de leur mission et de leur rôle de conseil auprès des collectivités locales, engager une réflexion sur l'importance et l'impact de la mobilité sur la dynamique urbaine dans l'aire d'influence du pôle urbain cherbourgeois.

Ce rapport intermédiaire dresse, à l'échelle de la zone d'emploi de Cherbourg, un premier bilan cartographique de différents composants des relations domicile-travail.

## DELIMITATION ET DECOUPAGE DE LA ZONE D'ETUDE

La constitution de l'ensemble « Archipel cherbourgeois<sup>1</sup> » s'appuie sur l'observation de la carte intitulée « Part des migrants sur la CUC parmi l'ensemble des actifs migrants en 1990 » (**carte 1**).

Les limites de cette zone correspondent à l'ensemble des communes où les migrations vers la CUC sont supérieures à 25% des actifs migrants). A ce groupe « statistiquement homogène » ont été ajoutés :

- La totalité des communes de la Hague
- Quatre communes enclavées (Pierreville et Sennoville au sud-ouest, Sainte-Geneviève et Gouberville dans le Val de Saire).

En concertation avec le commanditaire, la zone globale d'étude retenue correspond aux limites de la zone d'emploi de Cherbourg telle que définie par L'INSEE au recensement de 1990.

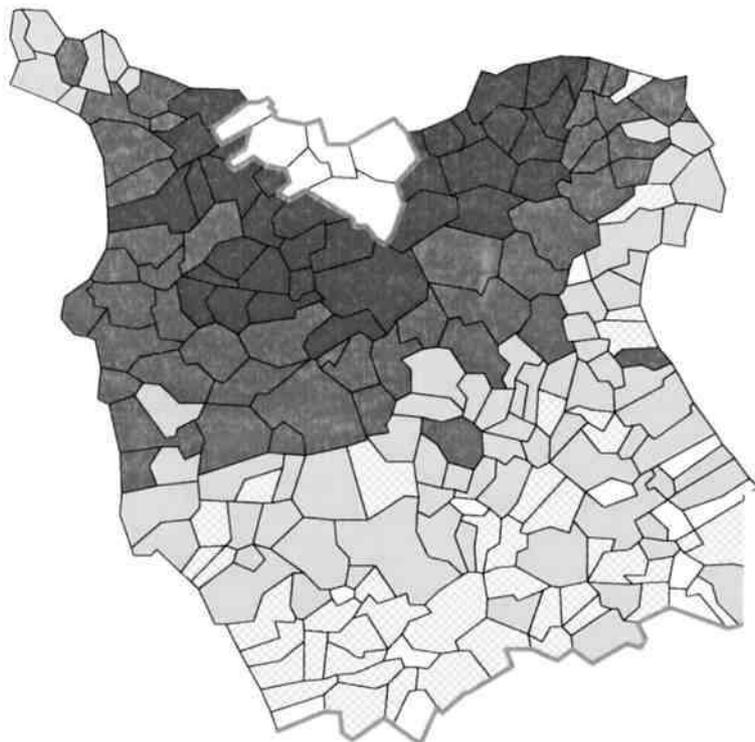
Elle comprend au total 213 communes réparties en 3 sous-ensembles (**carte 2**) :

- La **Communauté Urbaine de Cherbourg (CUC)** composée de 6 communes.
- Une première couronne regroupant 89 communes et constituant la **zone périurbaine** de « L'Archipel cherbourgeois ».
- Une **couronne périphérique** comprenant 118 communes.

	<b>Nombres de communes</b>	<b>Population 1990</b>	<b>Part dans la zone d'étude</b>
CUC	6	92 045	46,2%
Zone périurbaine	89	63 085	31,7%
<b>ARCHIPEL</b>	<b>95</b>	<b>155 130</b>	<b>77,9%</b>
Zone périphérique	118	44 057	22,1%
<b>ZONE D'EMPLOI</b>	<b>213</b>	<b>199 187</b>	<b>100%</b>

Source : INSEE Population sans double compte

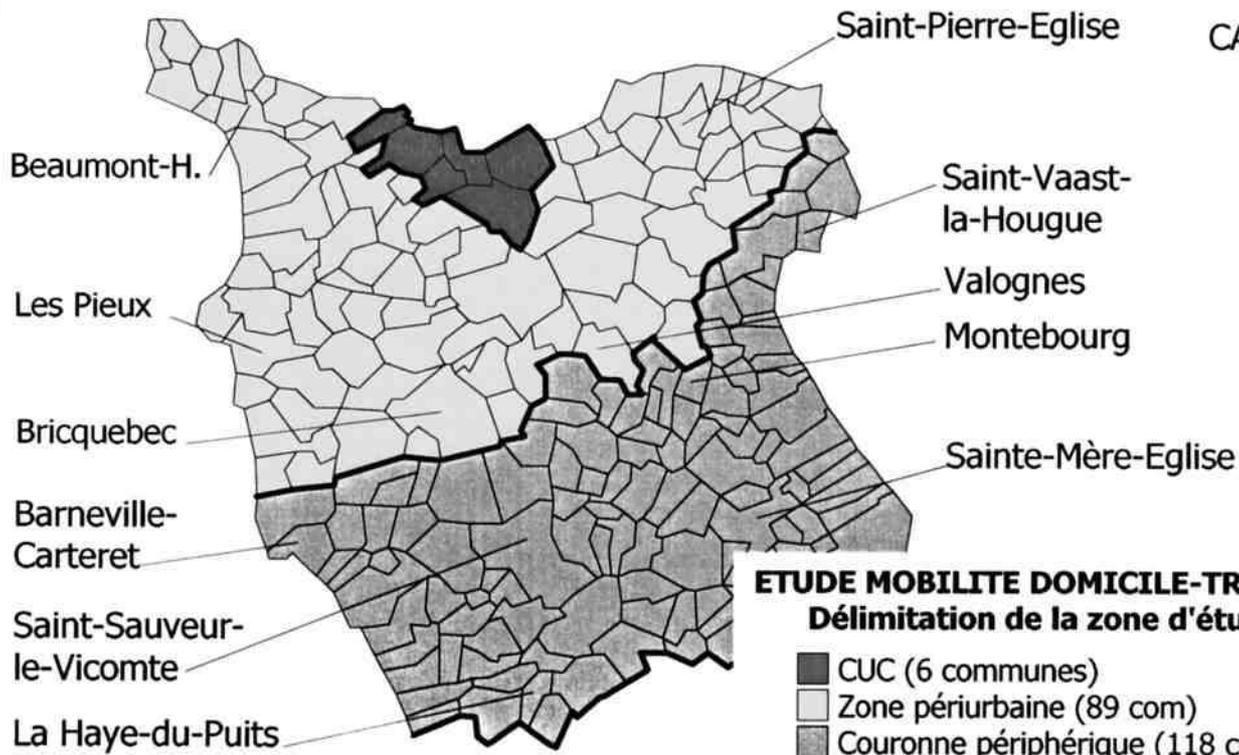
<sup>1</sup> A l'image des travaux similaires déjà réalisés sur la zone d'influence de Caen (« L'Archipel caennais – Les déplacements domicile-travail 1975-1997, Atelier des Cordeliers, janv. 1999 »), le terme d'**Archipel** désigne l'association d'un pôle et d'une zone périurbaine où le quart des actifs migrants travaillent dans le noyau central de la zone considérée.



**PART DES MIGRANTS VERS LA CUC  
PARMI LES ACTIFS MIGRANTS**

■	50 - 85	(32)
■	25 - 50	(48)
■	10 - 25	(71)
■	0.7 - 10	(43)
□	aucun actif vers la CUC	(19)

Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers



**ETUDE MOBILITE DOMICILE-TRAVAIL  
Délimitation de la zone d'étude**

■	CUC (6 communes)
■	Zone périurbaine (89 com)
■	Couronne périphérique (118 com)

Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers

## LA POPULATION

### Evolution de la population de 1975 à 1990 (carte 3)

	1975	1982	1990
CUC	82 539	85 485	92 045
Zone périurbaine	44 070	52 715	63 085
<b>ARCHIPEL</b>	<b>126 609</b>	<b>138 200</b>	<b>155 130</b>
Zone périphérique	44 528	44 153	44 057
<b>ZONE D'EMPLOI</b>	<b>171 137</b>	<b>182 353</b>	<b>199 187</b>
MANCHE	451 662	465 948	479 636

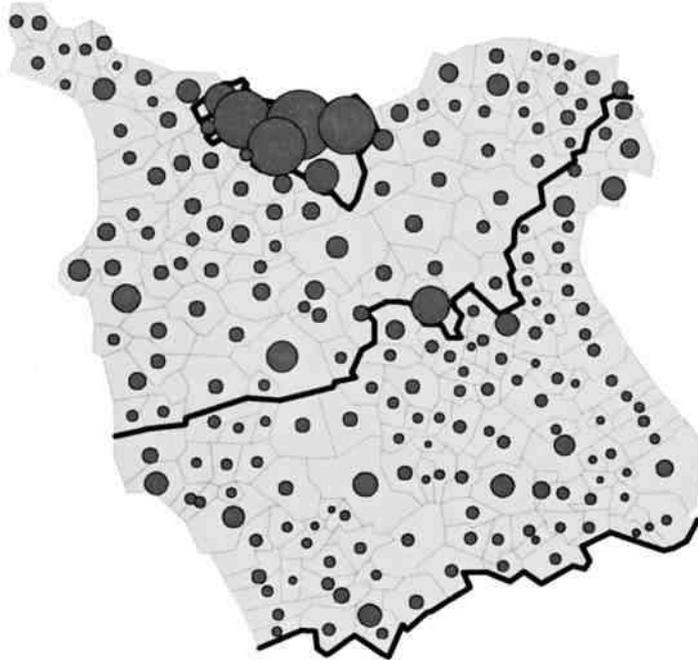
Source : INSEE Population sans double compte

### Part relative dans la zone d'emploi

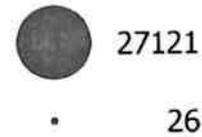
	1975	1982	1990
CUC	48,2	46,9	46,2
Zone périurbaine	25,8	28,9	31,7
<b>ARCHIPEL</b>	<b>74,0</b>	<b>75,8</b>	<b>77,9</b>
Zone périphérique	26,0	24,2	22,1
<b>ZONE D'EMPLOI</b>	100	100	100

Avec près de 200 000 habitants en 1990 soit 42% de la population du département de la Manche la population de la zone d'emploi de Cherbourg s'est fortement accrue depuis 1975. Avec un solde positif de près de 30 000 personnes (+16%), la zone d'emploi a absorbé une population supérieure en nombre à celle de l'ensemble du département de la Manche (**carte 4**).

CARTE 3

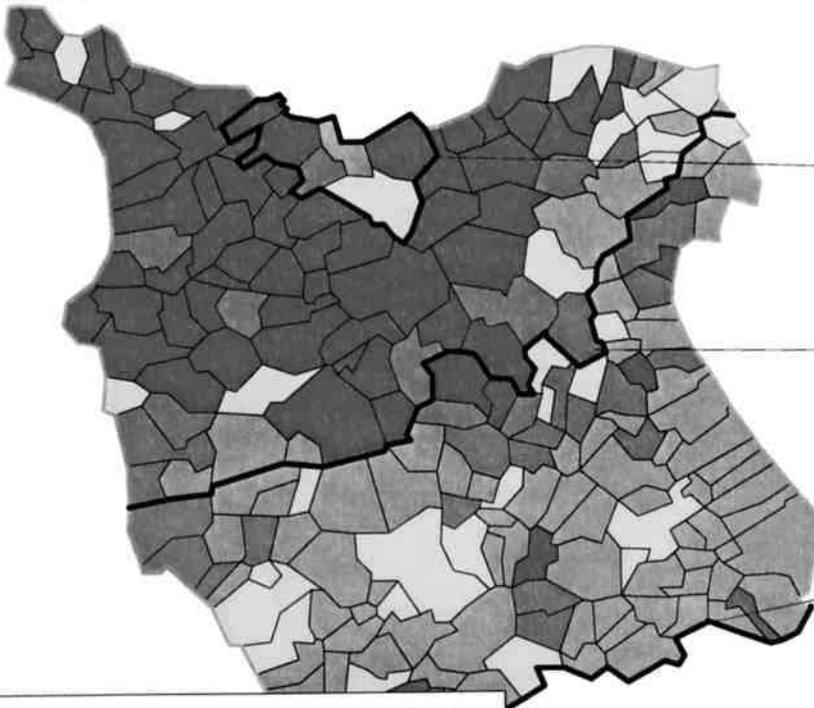


POPULATION SANS DOUBLE  
COMPTE (RGP 1990)



Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers

CARTE 4



**ARCHIPEL**  
95 communes  
155 130 habitants  
Evol. 75/90 : +22,5%

CUC  
92 045 habitants  
Evolution 75/90 : +11,5%

ZONE PERIURBAINE  
63 085 habitants  
Evolution 75/90 : +43,2%

ZONE PERIPHERIQUE  
44 057 habitants  
Evolution 75/90 : -1,1%

**VAR. RELATIVE DE LA POPULATION**  
INSEE RGP75 et 90 POP SDC

■ 25% et plus	(69)
■ 10 - 25	(33)
■ 0 - 10	(29)
■ Evolution négative	(82)

**LA ZONE D'EMPLOI DE CHERBOURG**  
213 communes  
199 187 habitants  
Evolution 75/90 : +16,4%

Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers

	Variation absolue			Variation relative		
	75/82	82/90	75/90	75/82	82/90	75/90
CUC	2 946	6 560	9 506	3,6	7,7	11,5
Zone périurbaine	8 645	10 370	19 015	19,6	19,7	43,2
<b>ARCHIPEL</b>	<b>11 591</b>	<b>16 930</b>	<b>28 521</b>	<b>9,2</b>	<b>12,3</b>	<b>22,5</b>
Zone périphérique	-375	-96	-471	-0,8	-0,2	-1,1
<b>ZONE D'EMPLOI</b>	<b>11 216</b>	<b>16 834</b>	<b>28 050</b>	<b>6,6</b>	<b>9,2</b>	<b>16,4</b>
MANCHE	14 286	13 688	27 974	3,2	2,9	6,2

Source : INSEE Population sans double compte

Cet accroissement global conséquent masque cependant des évolutions très nettement différenciées selon les 3 zones.

D'une part, à la croissance de l'Archipel (+22,5% entre 1975 et 1990) s'oppose la diminution de la zone périphérique (-1,1% soit -471 personnes). D'autre part, au sein même de l'Archipel, la CUC a connu un accroissement important de près de 10 000 personnes (+11,5%) mais qui reste cependant largement inférieur à celui de la zone périurbaine (19 000 personnes soit une variation positive de 43,2%)<sup>2</sup>.

En conséquence la part de l'Archipel dans la zone d'emploi est passée de 74% en 1975 à 78% en 1990. Dans le même temps, la part de la zone périurbaine s'élevait de 25,8% à 31,7%.

Hormis pour la zone périurbaine où le taux de croissance est identique pour les deux périodes intercensitaires, les deux autres zones montrent d'une part une accélération de la croissance pour la CUC (la variation est 2 fois plus importante après 1982) et d'autre part un ralentissement de l'hémorragie pour la zone périphérique (-0.8% entre 1975 et 1982 et seulement -0.2% entre 1982 et 1990).

<sup>2</sup> Dans la même période (1975-1990) l'Archipel de Caen a connu un accroissement démographique global de 15,3% et sa zone périurbaine un accroissement de 28,7%.

**Communauté urbaine de Cherbourg**  
**Evolution de la population de 1975 à 1990**

	<b>1975</b>	<b>1982</b>	<b>1990</b>
Cherbourg	32 536	28 442	27 121
Equeurdreville-H.	12 647	13 332	18 256
La Glacerie	5 187	5 811	5 576
Octeville	15 977	18 551	18 120
Querqueville	3 995	3 759	5 456
Tourlaville	12 197	15 590	17 516
<b>TOTAL CUC</b>	<b>82 539</b>	<b>85 485</b>	<b>92 045</b>

*Source : INSEE Population sans double compte*

Au sein de la CUC, le fléchissement est sensible à Octeville et La Glacerie à partir de 1982. A Cherbourg, après une diminution importante entre 1975 et 1982, le tassement reste marqué mais de plus faible amplitude. Les 3 autres communes (Equeurdreville-Hainneville, Tourlaville et Querqueville) voient au total leur population augmenter fortement.

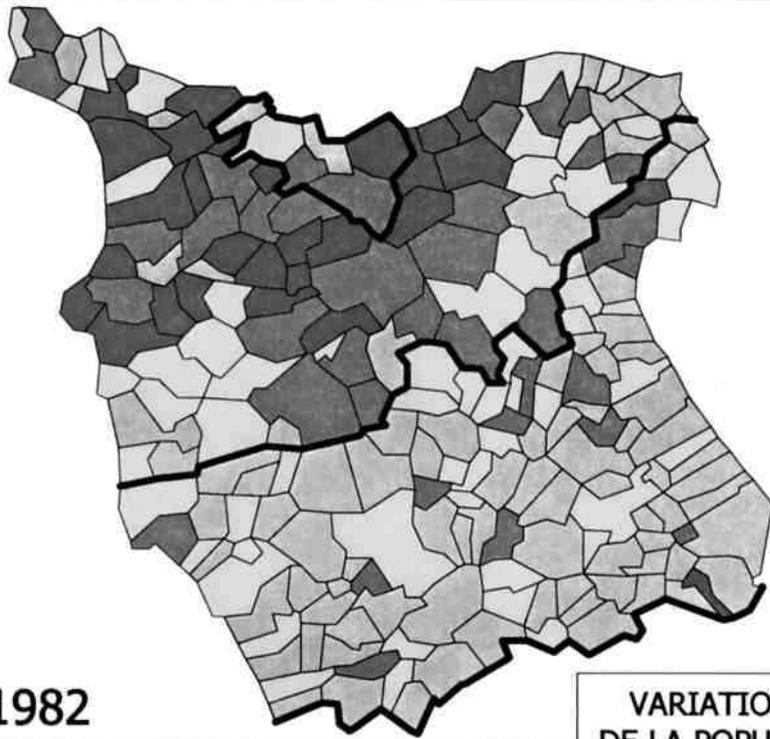
Au niveau communal les écarts sont très marqués (annexe 1) et les taux de croissance les plus élevés s'observent dans la partie Nord-Ouest de l'Archipel Toutefois un glissement vers l'Ouest s'opère à partir de 1982 englobant La Hague et les communes du littoral jusqu'aux communes ouest de la CUC. De même on peut observer la croissance forte de centres périphériques : Les Pieux, Bricquebec, Valognes et Beaumont-Hague (**cartes 5 et 6**).

### **Soldes migratoire et naturel**

	<b>Solde migratoire</b>		<b>Solde naturel</b>	
	<b>75/82</b>	<b>82/90</b>	<b>75/82</b>	<b>82/90</b>
CUC	-2 612	-996	5 558	7 556
Zone périurbaine	7 439	6 712	1 206	3 658
<b>ARCHIPEL</b>	<b>4 827</b>	<b>5 716</b>	<b>6 764</b>	<b>11 214</b>
Zone périphérique	-274	-272	-101	176
<b>ZONE D'EMPLOI</b>	<b>4 553</b>	<b>5 444</b>	<b>6 663</b>	<b>11 390</b>

*Source : INSEE Population sans double compte*

CARTE 5



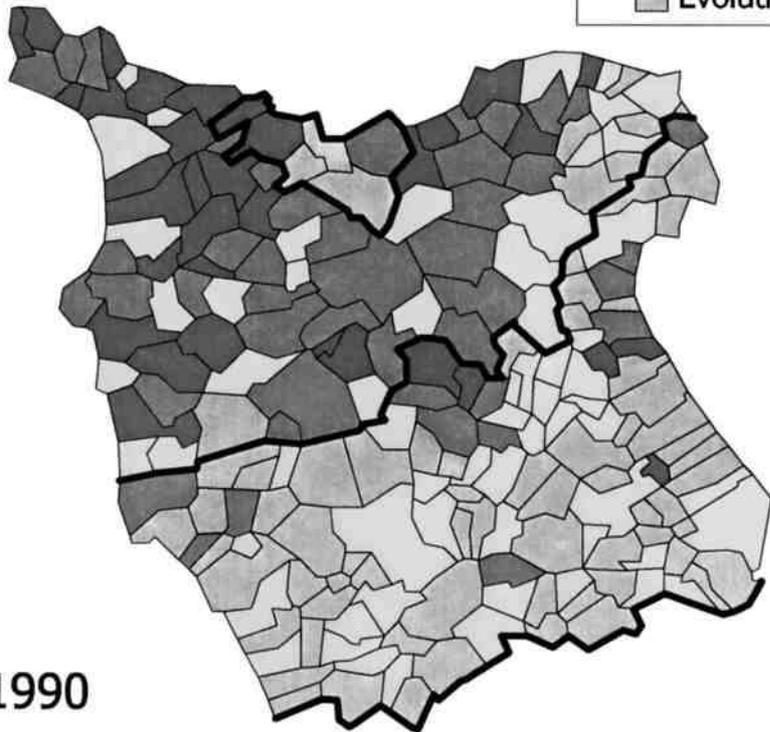
1975-1982

Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers

VARIATION RELATIVE  
DE LA POPULATION (SDC)

- 25% et plus
- 10 - 25
- 0 - 10
- Evolution négative

CARTE 6



1982-1990

Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers

	Solde migratoire		Solde naturel	
	75/82	82/90	75/90	82/90
Cherbourg	-5 336	-2 581	1 242	1 260
Equeurdreville-Hainneville	278	3 454	407	1 470
La Glacerie	250	-628	374	393
Octeville	-118	-3 042	2 692	2 611
Querqueville	-327	1298	91	399
Tourlaville	2 641	503	752	1 423
<b>TOTAL CUC</b>	<b>-2 612</b>	<b>-996</b>	<b>5 558</b>	<b>7 556</b>

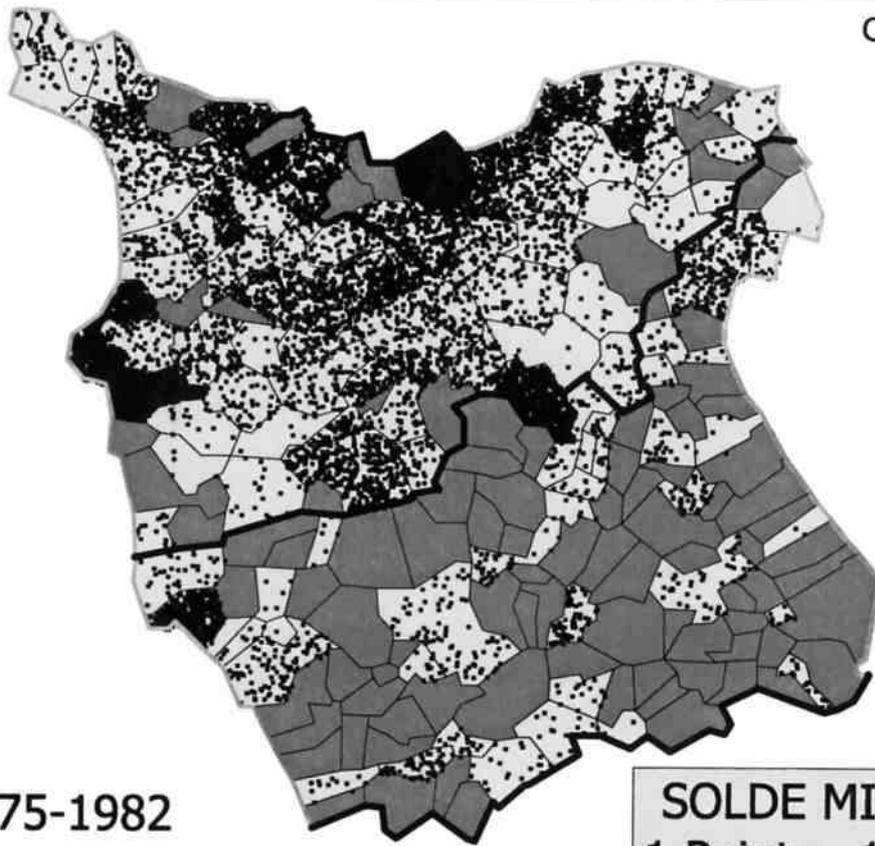
Source : INSEE Population sans double compte

La croissance démographique de la zone d'emploi est largement due à sa vitalité naturelle. Déjà dominant entre 1975 et 1982 où il représente 59% de la croissance totale, le solde naturel « explose » entre 1982 et 1990 (+71%) et constitue plus des 2/3 (68%) de l'augmentation totale. En fait, cette évolution est dans sa quasi totalité le fait de l'Archipel dans la mesure où la zone périphérique apparaît pratiquement atone du point de vue démographique.

Au sein de l'archipel, les évolutions de la CUC et de la zone périurbaine apparaissent fortement contrastées :

- La croissance de la population de la CUC est due à sa vitalité naturelle (+13 000 personnes entre 1975 et 1990) qui « efface » un bilan migratoire négatif.
- La zone périphérique bénéficie elle d'un apport migratoire important (10 500 personnes durant la même période) complété par un solde naturel positif (environ 5 000 personnes) (**cartes 7 et 8**).

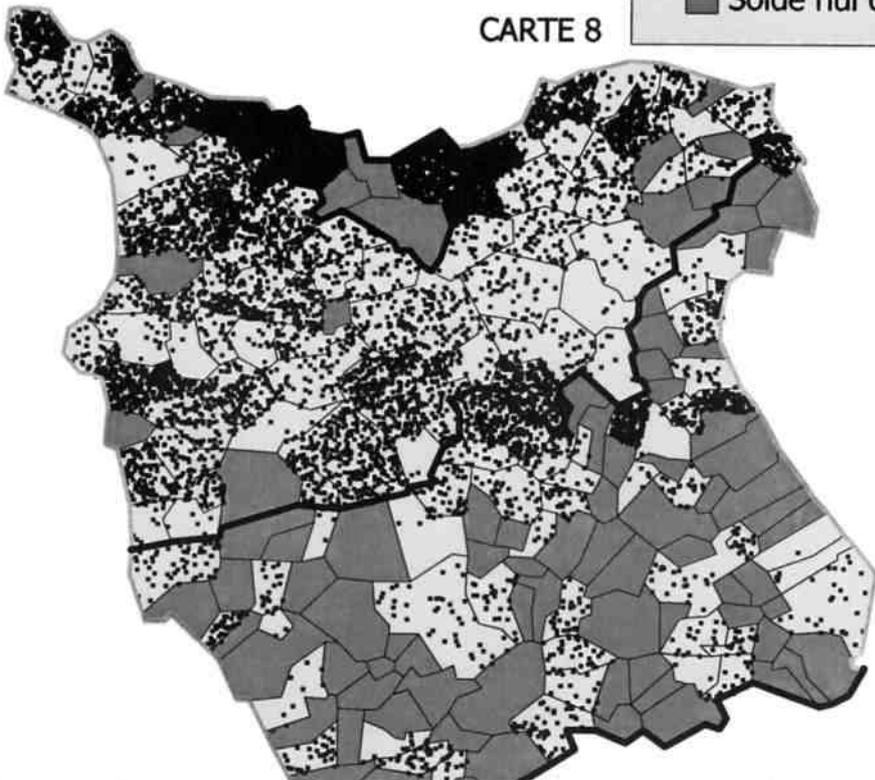
1975-1982



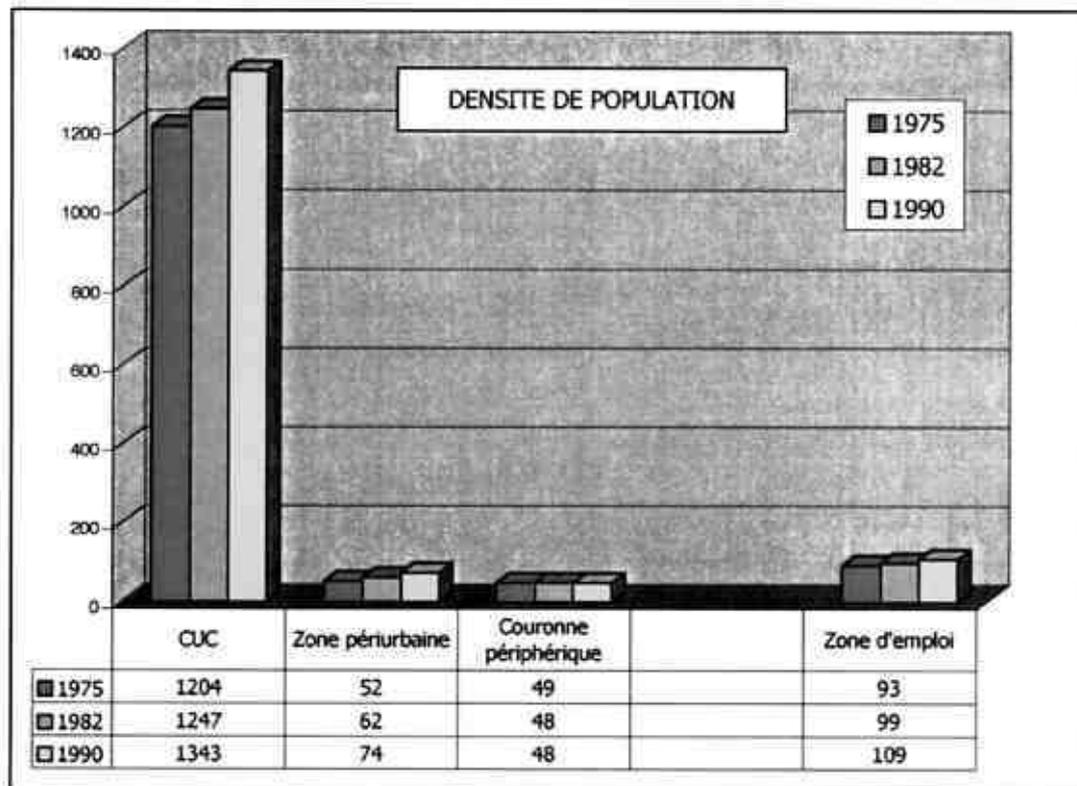
Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers

**SOLDE MIGRATOIRE**  
1 Point = 1 Personne

■ Solde nul ou négatif



## DENSITES



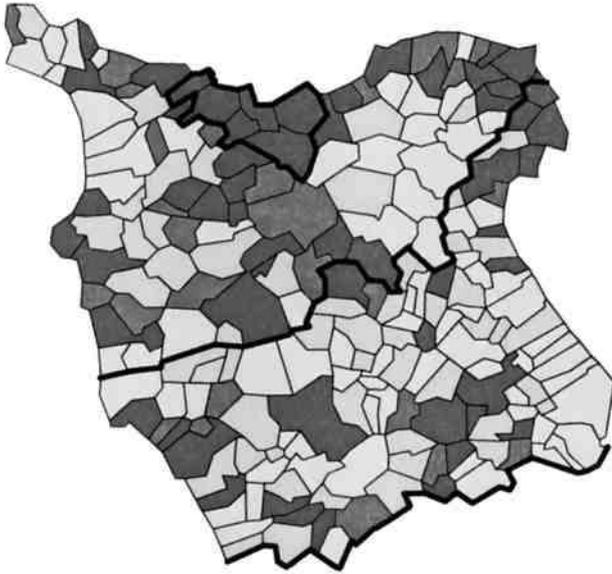
Source : INSEE Population sans double compte – graphique : Atelier des Cordeliers

En dépit de différences très marquées du centre vers la périphérie, les densités restent globalement faibles et nettement inférieures à celles observées dans l'Archipel caennais.

Hormis la ville de Cherbourg où la densité est de l'ordre de 4 000 habitants/km<sup>2</sup>, de larges espaces non urbanisés existent encore aujourd'hui au sein même des autres communes de la CUC. De même pour la zone périurbaine, en dépit d'une augmentation importante (de 52 en 1975 à 74 en 1990) (**cartes 9 à 11**), l'habitat y demeure peu dense et les villages et hameaux bien que nombreux sont « noyés » dans un bocage arboré qui donne encore le plus souvent, même aux abords immédiats de l'agglomération, une impression de campagne.

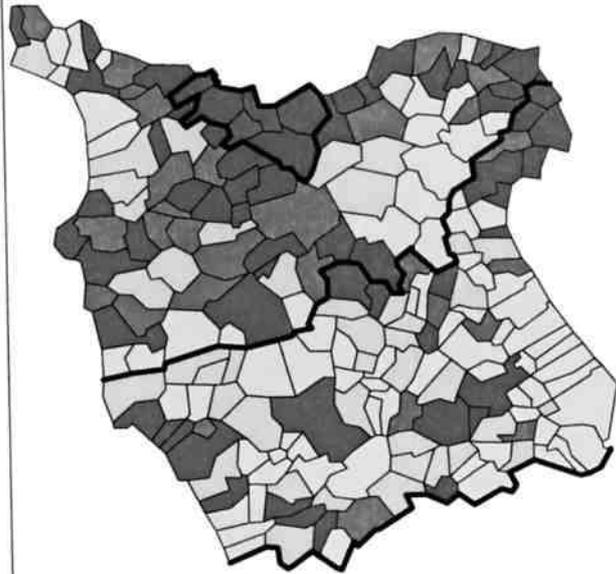
1975

CARTE 9



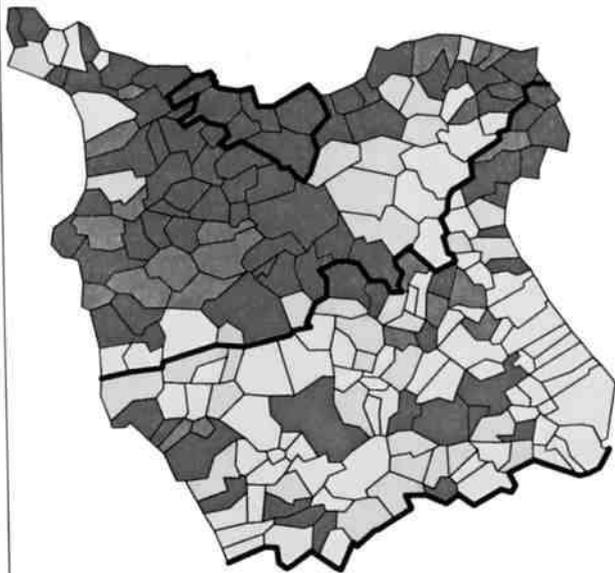
1982

CARTE 10



1990

CARTE 11



**COMMUNES DE LA ZONE D'EMPLOI  
DE CHERBOURG  
EVOLUTION DE LA DENSITE  
DE POPULATION (Hab/Km<sup>2</sup>)**

- Plus de 50
- 40 - 50
- 30 - 40
- Moins de 30

## LES ACTIFS

### Dans l'Archipel

	Variation absolue			Variation relative		
	1975	1982	1990	75/82	82/90	75/90
CUC	31148	35580	40616	14,2	14,2	30,4
Zone périurbaine	16962	22236	26792	31,1	20,5	58,0
<b>ARCHIPEL</b>	<b>48110</b>	<b>57816</b>	<b>67408</b>	<b>20,2</b>	<b>16,6</b>	<b>40,1</b>
Zone périphérique	16988	18172	17697	7,0	-2,6	4,2
<b>ZONE D'EMPLOI</b>	<b>65098</b>	<b>75988</b>	<b>85105</b>	<b>16,7</b>	<b>12,0</b>	<b>30,7</b>

Source : INSEE Population sans double compte

### Les communes de la CUC

	Variation absolue			Variation relative		
	1975	1982	1990	75-82	82-90	75/90
Cherbourg	13 155	12 060	12 186	-8,3	1,0	-7,4
Equeurdreville-H.	4 471	5 249	7 996	17,4	52,3	78,8
La Glacerie	1 770	2 394	2 509	35,3	4,8	41,8
Octeville	6 023	7 998	8 166	32,8	2,1	35,6
Querqueville	1 347	1 477	2 180	9,7	47,6	61,8
Tourlaville	4 382	6 402	7 579	46,1	18,4	73,0
<b>Total CUC</b>	<b>31 148</b>	<b>35 580</b>	<b>40 616</b>	<b>14,2</b>	<b>14,2</b>	<b>30,4</b>

Source : INSEE Population sans double compte

Dans le cadre de l'archipel, l'accroissement du nombre des actifs (+40%) est très nettement supérieure à celle de la population (22,5%).

Cette différence atteste d'une attraction de cette zone sur les personnes en âge de travailler dans un contexte global de développement de l'emploi très largement imputable aux grands chantiers.

Des observations qualitatives sur les mouvements migratoires montrent en effet que dans l'excédent migratoire dominant très largement les couples de plus de 30 ans avec enfants en bas âge (cf. INSEE dossier de Médial N°48 déc. 1991). A l'inverse, comme au niveau régional, le bilan est déficitaire dans les classes d'âge 15-25 ans.

Cette dynamique spécifique semble toutefois s'essouffler dans la période 1982/1990 pour la zone périurbaine (+30% entre 1975 et 1990 contre seulement 20% ensuite).

## LES EMPLOIS<sup>3</sup>

### Variation du nombre des emplois 1975-1990 La zone d'emploi

	Effectifs			Variation relative		
	1975	1982	1990	75/82	82/90	75/90
CUC	31 915	35 644	37 961	11,7	6,5	18,9
Zone périurbaine	15 080	19 316	24 005	28,1	24,3	59,2
<b>ARCHIPEL</b>	<b>46 995</b>	<b>54 960</b>	<b>61 966</b>	<b>16,9</b>	<b>12,7</b>	<b>31,9</b>
Zone périphérique	15 410	14 856	13 129	-3,6	-11,6	-14,8
<b>Zone d'emploi</b>	<b>62 405</b>	<b>69 816</b>	<b>75 095</b>	<b>11,9</b>	<b>7,6</b>	<b>20,3</b>

Source : INSEE Population sans double compte

### Les communes de la CUC

	Effectifs			Variation relative		
	1975	1982	1990	75-82	82-90	75-90
Cherbourg	23 710	25 212	25 009	6,3	-0,8	5,5
Equeurdreville-H.	1 410	1 584	2 659	12,3	67,9	88,6
La Glacerie	550	936	1 698	70,2	81,4	208,7
Octeville	1 225	1 708	2 199	39,4	28,7	79,5
Querqueville	2 460	2 784	1 734	13,2	-37,7	-29,5
Tourlaville	2 560	3 420	4 662	33,6	36,3	82,1
<b>Total CUC</b>	<b>31 915</b>	<b>35 644</b>	<b>37 961</b>	<b>11,7</b>	<b>6,5</b>	<b>18,9</b>

Source : INSEE Population sans double compte

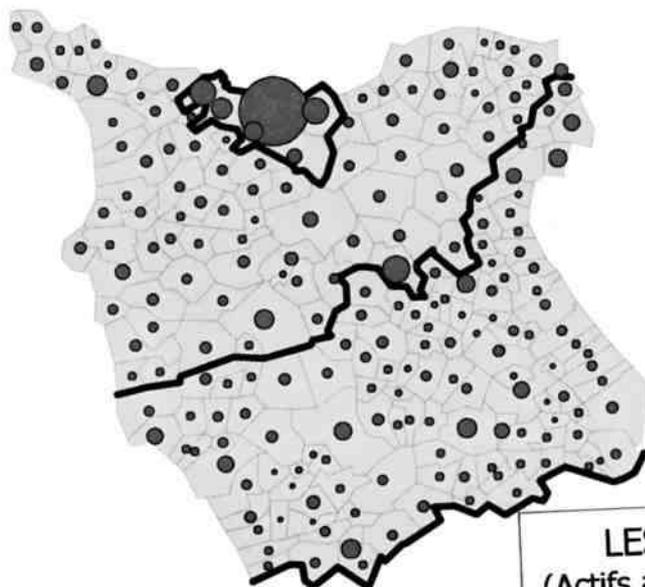
Avec une croissance de l'emploi de plus de 20% en 15 ans le bassin d'emploi cherbourgeois a connu une expansion sans doute sans précédent dans son histoire.

En forte baisse dans la couronne périphérique (-15%), l'emploi s'est au contraire très fortement développé dans l'Archipel : 15 000 emplois nouveaux soit une croissance globale de près de 32%. (**cartes 12 et 13**).

<sup>3</sup> Les données fournies par l'INSEE concernent les actifs ayant un emploi comptabilisés au lieu de travail.

CARTE 12

1975



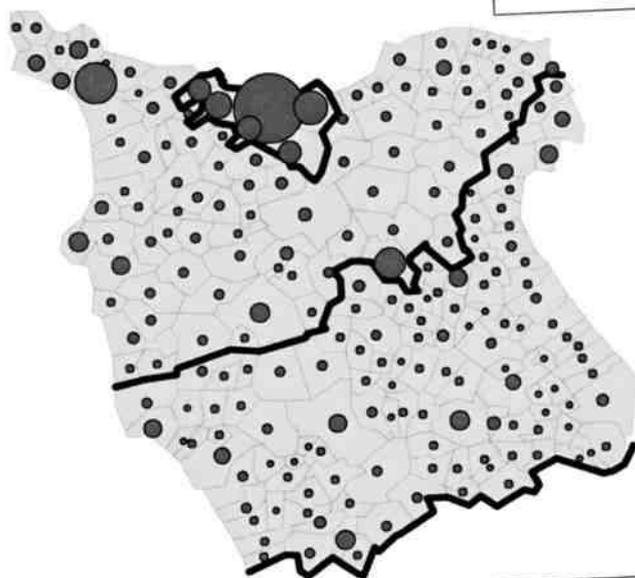
Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers

LES EMPLOIS  
(Actifs au lieu de travail)



5

1990



Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers

CARTE 13

**DIRECTION REGIONALE  
DE L'EQUIPEMENT  
DE BASSE-NORMANDIE**

115 22  
**DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DE L'EQUIPEMENT  
DE LA MANCHE**

**LE NORD COTENTIN**  
**Les déplacements domiciles-travail**  
**EVOLUTION 1975-1990**

---

***Rapport intermédiaire***



**ATELIER**  
**des Cordeliers**

S.A.R.L. au capital de 100 000 francs

Chemin de Lamballard

**14760 BRETTEVILLE/ODON**

Tél : 02.31.73.39.00 – Fax : 02.31.73.39.05

RCS : Caen B 398 479 113 – APE : 741G

**MAI 1999**

164  
CIR

## INTRODUCTION

Depuis la fin des années 1960, le développement considérable des infrastructures industrielles nucléaires a progressivement entraîné dans le nord du département de la Manche de profondes et complexes mutations tant économiques que sociales.

Ces transformations dont l'effervescente mobilité constitue un des effets parmi les plus visibles posent par ailleurs la question de la pertinence des découpages et des référents territoriaux actuels et s'affirme la nécessité de mener une réflexion sur les territoires pertinents pour la conception et l'organisation de l'avenir du Nord Cotentin.

Dans ce contexte, la Direction Régionale et la Direction Départementale de l'Équipement de la Manche ont souhaité dans le cadre de leur mission et de leur rôle de conseil auprès des collectivités locales, engager une réflexion sur l'importance et l'impact de la mobilité sur la dynamique urbaine dans l'aire d'influence du pôle urbain cherbourgeois.

Ce rapport intermédiaire dresse, à l'échelle de la zone d'emploi de Cherbourg, un premier bilan cartographique de différents composants des relations domicile-travail.

## DELIMITATION ET DECOUPAGE DE LA ZONE D'ETUDE

La constitution de l'ensemble « Archipel cherbourgeois<sup>1</sup> » s'appuie sur l'observation de la carte intitulée « Part des migrants sur la CUC parmi l'ensemble des actifs migrants en 1990 » (**carte 1**).

Les limites de cette zone correspondent à l'ensemble des communes où les migrations vers la CUC sont supérieures à 25% des actifs migrants). A ce groupe « statistiquement homogène » ont été ajoutés :

- La totalité des communes de la Hague
- Quatre communes enclavées (Pierreville et Sennoville au sud-ouest, Sainte-Geneviève et Gouberville dans le Val de Saire).

En concertation avec le commanditaire, la zone globale d'étude retenue correspond aux limites de la zone d'emploi de Cherbourg telle que définie par L'INSEE au recensement de 1990.

Elle comprend au total 213 communes réparties en 3 sous-ensembles (**carte 2**) :

- La **Communauté Urbaine de Cherbourg (CUC)** composée de 6 communes.
- Une première couronne regroupant 89 communes et constituant la **zone périurbaine** de « L'Archipel cherbourgeois ».
- Une **couronne périphérique** comprenant 118 communes.

	<b>Nombres de communes</b>	<b>Population 1990</b>	<b>Part dans la zone d'étude</b>
CUC	6	92 045	46,2%
Zone périurbaine	89	63 085	31,7%
<b>ARCHIPEL</b>	<b>95</b>	<b>155 130</b>	<b>77,9%</b>
Zone périphérique	118	44 057	22,1%
<b>ZONE D'EMPLOI</b>	<b>213</b>	<b>199 187</b>	<b>100%</b>

Source : INSEE Population sans double compte

<sup>1</sup> A l'image des travaux similaires déjà réalisés sur la zone d'influence de Caen (« L'Archipel caennais – Les déplacements domicile-travail 1975-1997, Atelier des Cordeliers, janv. 1999 »), le terme d'**Archipel** désigne l'association d'un pôle et d'une zone périurbaine où le quart des actifs migrants travaillent dans le noyau central de la zone considérée.

## LA POPULATION

### Evolution de la population de 1975 à 1990 (carte 3)

	1975	1982	1990
CUC	82 539	85 485	92 045
Zone périurbaine	44 070	52 715	63 085
<b>ARCHIPEL</b>	<b>126 609</b>	<b>138 200</b>	<b>155 130</b>
Zone périphérique	44 528	44 153	44 057
<b>ZONE D'EMPLOI</b>	<b>171 137</b>	<b>182 353</b>	<b>199 187</b>
MANCHE	451 662	465 948	479 636

Source : INSEE Population sans double compte

### Part relative dans la zone d'emploi

	1975	1982	1990
CUC	48,2	46,9	46,2
Zone périurbaine	25,8	28,9	31,7
<b>ARCHIPEL</b>	<b>74,0</b>	<b>75,8</b>	<b>77,9</b>
Zone périphérique	26,0	24,2	22,1
<b>ZONE D'EMPLOI</b>	100	100	100

Avec près de 200 000 habitants en 1990 soit 42% de la population du département de la Manche la population de la zone d'emploi de Cherbourg s'est fortement accrue depuis 1975. Avec un solde positif de près de 30 000 personnes (+16%), la zone d'emploi a absorbé une population supérieure en nombre à celle de l'ensemble du département de la Manche (**carte 4**).

	Variation absolue			Variation relative		
	75/82	82/90	75/90	75/82	82/90	75/90
CUC	2 946	6 560	9 506	3,6	7,7	11,5
Zone périurbaine	8 645	10 370	19 015	19,6	19,7	43,2
<b>ARCHIPEL</b>	<b>11 591</b>	<b>16 930</b>	<b>28 521</b>	<b>9,2</b>	<b>12,3</b>	<b>22,5</b>
Zone périphérique	-375	-96	-471	-0,8	-0,2	-1,1
<b>ZONE D'EMPLOI</b>	<b>11 216</b>	<b>16 834</b>	<b>28 050</b>	<b>6,6</b>	<b>9,2</b>	<b>16,4</b>
MANCHE	14 286	13 688	27 974	3,2	2,9	6,2

Source : INSEE Population sans double compte

Cet accroissement global conséquent masque cependant des évolutions très nettement différenciées selon les 3 zones.

D'une part, à la croissance de l'Archipel (+22,5% entre 1975 et 1990) s'oppose la diminution de la zone périphérique (-1,1% soit -471 personnes). D'autre part, au sein même de l'Archipel, la CUC a connu un accroissement important de près de 10 000 personnes (+11,5%) mais qui reste cependant largement inférieur à celui de la zone périurbaine (19 000 personnes soit une variation positive de 43,2%)<sup>2</sup>.

En conséquence la part de l'Archipel dans la zone d'emploi est passée de 74% en 1975 à 78% en 1990. Dans le même temps, la part de la zone périurbaine s'élevait de 25,8% à 31,7%.

Hormis pour la zone périurbaine où le taux de croissance est identique pour les deux périodes intercensitaires, les deux autres zones montrent d'une part une accélération de la croissance pour la CUC (la variation est 2 fois plus importante après 1982) et d'autre part un ralentissement de l'hémorragie pour la zone périphérique (-0.8% entre 1975 et 1982 et seulement -0.2% entre 1982 et 1990).

<sup>2</sup> Dans la même période (1975-1990) l'Archipel de Caen a connu un accroissement démographique global de 15,3% et sa zone périurbaine un accroissement de 28,7%.

**Communauté urbaine de Cherbourg**  
**Evolution de la population de 1975 à 1990**

	<b>1975</b>	<b>1982</b>	<b>1990</b>
Cherbourg	32 536	28 442	27 121
Equeurdreville-H.	12 647	13 332	18 256
La Glacerie	5 187	5 811	5 576
Octeville	15 977	18 551	18 120
Querqueville	3 995	3 759	5 456
Tourlaville	12 197	15 590	17 516
<b>TOTAL CUC</b>	<b>82 539</b>	<b>85 485</b>	<b>92 045</b>

*Source : INSEE Population sans double compte*

Au sein de la CUC, le fléchissement est sensible à Octeville et La Glacerie à partir de 1982. A Cherbourg, après une diminution importante entre 1975 et 1982, le tassement reste marqué mais de plus faible amplitude. Les 3 autres communes (Equeurdreville-Hainneville, Tourlaville et Querqueville) voient au total leur population augmenter fortement.

Au niveau communal les écarts sont très marqués (annexe 1) et les taux de croissance les plus élevés s'observent dans la partie Nord-Ouest de l'Archipel Toutefois un glissement vers l'Ouest s'opère à partir de 1982 englobant La Hague et les communes du littoral jusqu'aux communes ouest de la CUC. De même on peut observer la croissance forte de centres périphériques : Les Pieux, Bricquebec, Valognes et Beaumont-Hague (**cartes 5 et 6**).

### **Soldes migratoire et naturel**

	<b>Solde migratoire</b>		<b>Solde naturel</b>	
	<b>75/82</b>	<b>82/90</b>	<b>75/82</b>	<b>82/90</b>
CUC	-2 612	-996	5 558	7 556
Zone périurbaine	7 439	6 712	1 206	3 658
<b>ARCHIPEL</b>	<b>4 827</b>	<b>5 716</b>	<b>6 764</b>	<b>11 214</b>
Zone périphérique	-274	-272	-101	176
<b>ZONE D'EMPLOI</b>	<b>4 553</b>	<b>5 444</b>	<b>6 663</b>	<b>11 390</b>

*Source : INSEE Population sans double compte*

	Solde migratoire		Solde naturel	
	75/82	82/90	75/90	82/90
Cherbourg	-5 336	-2 581	1 242	1 260
Equeurdreville-Hainneville	278	3 454	407	1 470
La Glacerie	250	-628	374	393
Octeville	-118	-3 042	2 692	2 611
Querqueville	-327	1298	91	399
Tourlaville	2 641	503	752	1 423
<b>TOTAL CUC</b>	<b>-2 612</b>	<b>-996</b>	<b>5 558</b>	<b>7 556</b>

Source : INSEE Population sans double compte

La croissance démographique de la zone d'emploi est largement due à sa vitalité naturelle. Déjà dominant entre 1975 et 1982 où il représente 59% de la croissance totale, le solde naturel « explose » entre 1982 et 1990 (+71%) et constitue plus des 2/3 (68%) de l'augmentation totale. En fait, cette évolution est dans sa quasi totalité le fait de l'Archipel dans la mesure où la zone périphérique apparaît pratiquement atone du point de vue démographique.

Au sein de l'archipel, les évolutions de la CUC et de la zone périurbaine apparaissent fortement contrastées :

- La croissance de la population de la CUC est due à sa vitalité naturelle (+13 000 personnes entre 1975 et 1990) qui « efface » un bilan migratoire négatif.
- La zone périphérique bénéficie elle d'un apport migratoire important (10 500 personnes durant la même période) complété par un solde naturel positif (environ 5 000 personnes) (**cartes 7 et 8**).

## LES ACTIFS

### Dans l'Archipel

	Variation absolue			Variation relative		
	1975	1982	1990	75/82	82/90	75/90
CUC	31148	35580	40616	14,2	14,2	30,4
Zone périurbaine	16962	22236	26792	31,1	20,5	58,0
<b>ARCHIPEL</b>	<b>48110</b>	<b>57816</b>	<b>67408</b>	<b>20,2</b>	<b>16,6</b>	<b>40,1</b>
Zone périphérique	16988	18172	17697	7,0	-2,6	4,2
<b>ZONE D'EMPLOI</b>	<b>65098</b>	<b>75988</b>	<b>85105</b>	<b>16,7</b>	<b>12,0</b>	<b>30,7</b>

Source : INSEE Population sans double compte

### Les communes de la CUC

	Variation absolue			Variation relative		
	1975	1982	1990	75-82	82-90	75/90
Cherbourg	13 155	12 060	12 186	-8,3	1,0	-7,4
Equeurdreville-H.	4 471	5 249	7 996	17,4	52,3	78,8
La Glacerie	1 770	2 394	2 509	35,3	4,8	41,8
Octeville	6 023	7 998	8 166	32,8	2,1	35,6
Querqueville	1 347	1 477	2 180	9,7	47,6	61,8
Tourlaville	4 382	6 402	7 579	46,1	18,4	73,0
<b>Total CUC</b>	<b>31 148</b>	<b>35 580</b>	<b>40 616</b>	<b>14,2</b>	<b>14,2</b>	<b>30,4</b>

Source : INSEE Population sans double compte

Dans le cadre de l'archipel, l'accroissement du nombre des actifs (+40%) est très nettement supérieure à celle de la population (22,5%).

Cette différence atteste d'une attraction de cette zone sur les personnes en âge de travailler dans un contexte global de développement de l'emploi très largement imputable aux grands chantiers.

Des observations qualitatives sur les mouvements migratoires montrent en effet que dans l'excédent migratoire dominant très largement les couples de plus de 30 ans avec enfants en bas âge (cf. INSEE dossier de Médial N°48 déc. 1991). A l'inverse, comme au niveau régional, le bilan est déficitaire dans les classes d'âge 15-25 ans.

Cette dynamique spécifique semble toutefois s'essouffler dans la période 1982/1990 pour la zone périurbaine (+30% entre 1975 et 1990 contre seulement 20% ensuite).

## LES EMPLOIS<sup>3</sup>

### Variation du nombre des emplois 1975-1990 La zone d'emploi

	Effectifs			Variation relative		
	1975	1982	1990	75/82	82/90	75/90
CUC	31 915	35 644	37 961	11,7	6,5	18,9
Zone périurbaine	15 080	19 316	24 005	28,1	24,3	59,2
<b>ARCHIPEL</b>	<b>46 995</b>	<b>54 960</b>	<b>61 966</b>	<b>16,9</b>	<b>12,7</b>	<b>31,9</b>
Zone périphérique	15 410	14 856	13 129	-3,6	-11,6	-14,8
<b>Zone d'emploi</b>	<b>62 405</b>	<b>69 816</b>	<b>75 095</b>	<b>11,9</b>	<b>7,6</b>	<b>20,3</b>

Source : INSEE Population sans double compte

### Les communes de la CUC

	Effectifs			Variation relative		
	1975	1982	1990	75-82	82-90	75-90
Cherbourg	23 710	25 212	25 009	6,3	-0,8	5,5
Equeurdreville-H.	1 410	1 584	2 659	12,3	67,9	88,6
La Glacerie	550	936	1 698	70,2	81,4	208,7
Octeville	1 225	1 708	2 199	39,4	28,7	79,5
Querqueville	2 460	2 784	1 734	13,2	-37,7	-29,5
Tourlaville	2 560	3 420	4 662	33,6	36,3	82,1
<b>Total CUC</b>	<b>31 915</b>	<b>35 644</b>	<b>37 961</b>	<b>11,7</b>	<b>6,5</b>	<b>18,9</b>

Source : INSEE Population sans double compte

Avec une croissance de l'emploi de plus de 20% en 15 ans le bassin d'emploi cherbourgeois a connu une expansion sans doute sans précédent dans son histoire.

En forte baisse dans la couronne périphérique (-15%), l'emploi s'est au contraire très fortement développé dans l'Archipel : 15 000 emplois nouveaux soit une croissance globale de près de 32%. (**cartes 12 et 13**).

<sup>3</sup> Les données fournies par l'INSEE concernent les actifs ayant un emploi comptabilisés au lieu de travail.

La zone périurbaine (+ 8 925 emplois- +59,2%) en a capté près des 2/3, mais en fait 91% de ces emplois (8 099) sont situés sur les 4 communes de La Hague.

La CUC montre aussi une expansion de l'emploi (6 000 emplois « nouveaux ») mais compte tenu de son stock initial, la croissance n'est que de 19%.)

Au sein de la CUC, mis à part Querqueville confrontée à d'importantes réductions de personnel tant dans le privé (Alcatel) que dans le public (Marine) et où l'emploi a chuté de 30%, toutes les autres communes voient augmenter le nombre de leurs emplois : modestement à Cherbourg (+5,5%), de façon plus spectaculaire pour les autres (environ +80% à Tourlaville, Octeville et Equeurdreville-Hainneville, multiplié par 3 à La Glacière !)

Après une croissance très forte au cours de la période 1975/1982, la dernière période apparaît comme sensiblement moins dynamique en liaison avec les réductions importantes d'effectifs sur les deux sites nucléaires du département : à partir de 1983 sur le site de la centrale de Flamanville, à partir de 1987 sur le chantier de La Hague. S'y ajoutent des fermetures de sites industriels, en particulier à Cherbourg dans le domaine de la construction navale, (fermeture de l'UIE, qui comptait 500 salariés en 1983).

Cette évolution globalement positive, sans équivalent dans la région, n'échappe cependant pas au phénomène de concentration spatiale (**cartes 14-15 et annexe 3**).

### **Zone d'emploi de Cherbourg Nombre de communes pour atteindre...**

	1975	1982	1990
50% des emplois(1)	4	6	4
80% des emplois	37	45	20

(1) 1975	1982	1990
Cherbourg	Cherbourg	Cherbourg
Valognes	Valognes	Beaumont H.
Tourlaville	Tourlaville	Tourlaville
Querqueville	Querqueville	Valognes
	Flamanville	
	Beaumont/Hague	

Afin d'apprécier plus finement les dynamiques spatiales opposées concernant les actifs résidents et les emplois, l'Archipel cherbourgeois a été découpés en 6 anneaux concentriques autour de Cherbourg (annexe 4).

Le premier anneau est constitué des 5 autres communes de la CUC. Les autres anneaux sont construits selon la distance réelle des communes à la ville centre de 5 en 5 km. Le cinquième anneau comprend les 4 communes « nucléaires » de La Hague. Le sixième et dernier anneau regroupe toutes les communes éloignées de 25 km du centre de Cherbourg.

Les deux graphiques de la page précédente permettent de préciser la distance à laquelle s'est opérée entre 1975 et 1990 la répartition centrifuge des actifs et le mouvement de concentration des emplois.

Les graphiques expriment respectivement la part des actifs et des emplois que « détient » chacun des anneaux dans le total de l'Archipel en 1975. Pour les « nouveaux » actifs et les « nouveaux emplois » le procédé est le même. Exemple : en 1975, l'anneau 1 détenait environ 37% des actifs de l'Archipel ; entre 1975 et 1990, cet anneau a capté plus de 50% des « nouveaux » actifs.

Outre le départ d'actifs de la ville de Cherbourg, le premier graphique montre que les anneaux 1 à 5 sont les bénéficiaires du mouvement de croissance et d'élargissement des zones résidentielles. Cependant la croissance la plus marquée touche les communes situées dans un rayon limité de 15 km autour de Cherbourg (anneaux 1 à 3).

Les anneaux 4 et 5 (entre 15 et 25 km) sont eux aussi dans une dynamique de croissance mais sur un rythme inférieur au précédent. Au delà de 25 km (anneau 6), la croissance demeure mais sa faiblesse témoigne des limites actuelles de la croissance urbaine.

Le deuxième graphique confirme le mouvement de concentration des emplois. La CUC dans son ensemble n'a capté qu'environ 40% des emplois nouveaux alors qu'elle détenait plus de 65% du stock d'emplois en 1975 ; mais l'évolution est très inégale entre Cherbourg et les autres communes de la CUC. Le développement de l'emploi se poursuit à Cherbourg mais sur un rythme faible (10% seulement des emplois nouveaux) qui s'oppose à celui de l'anneau 1 où se sont créées des zones d'activités en périphérie de l'agglomération (32% des nouveaux emplois).

Au delà, la croissance est faible (anneau 4 comprenant les centres de Valognes et Saint-Pierre Eglise) ou négative (anneaux 2, 3 et 6) sauf pour l'anneau 5 qui détenant moins de 10% des emplois en 1975 bénéficie de près de 60% des nouveaux emplois de l'Archipel. Ces emplois correspondent, bien sûr, au développement des sites nucléaires de Flamanville et de La Hague.

La distanciation entre lieux de résidence et lieu d'emploi est donc surtout marquée dans les premières couronnes de la zone périurbaine.

Hormis le cas particulier de l'anneau 5, seules les communes de la CUC (sauf Cherbourg) cumulent une forte dynamique résidentielle et une croissance forte de l'emploi.

## LES LOGEMENTS NEUFS

### La construction neuve de 1975 à 1997

	Total	Collectifs	Individuels	% indiv.
CUC	12 213	6 846	5 367	43,9
Zone périurbaine	8 502	457	8 045	94,6
<b>TOTAL ARCHIPEL</b>	<b>20 715</b>	<b>7 303</b>	<b>13 412</b>	<b>64,7</b>
Zone périphérique	5 243	314	4 929	94
<b>TOTAL ZONE D'EMPLOI</b>	<b>25 958</b>	<b>7 617</b>	<b>18 341</b>	<b>70,7</b>

### Les communes de la CUC – 1975/1997 Part de chaque commune

Equeurdreville-Hainneville	3110	25,5
Tourlaville	3097	25,4
Octeville	2402	19,7
Cherbourg	2232	18,3
Querqueville	792	6,5
La Glacerie	580	4,7
<b>TOTAL CUC</b>	<b>12213</b>	<b>100,0</b>

Depuis 1975 la zone d'emploi de Cherbourg a vu la réalisation de près de 26 000 logements dont plus des 2/3 (18 341) sont des logements individuels. Cependant, au sein de la CUC, la part des logements collectifs dépasse globalement les 50% et affecte les quatre communes principales. Dans la zone périurbaine, les logements collectifs ne représentent qu'environ 5% du parc neuf et se localisent dans un nombre très réduit de communes (Valognes et Bricquebec totalisent 90% du parc collectifs neufs) (cartes 25 et 26).

Au sein de l'Archipel les écarts dans le rythme annuel de construction sont importants : plus de 2 000 logements en 1982, mais seulement 250 en 1991 et 1992.

# **ANNEXES**

## La population des communes

### 1975/1990

#### Croissance absolue de population Les dix premières communes

COMMUNES	CODE ZONE	Nombre d'habitants en plus
EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	1	5609
TOURLAVILLE	1	5319
OCTEVILLE	1	2143
PIEUX (LES)	2	1981
VALOGNES	2	1541
QUERQUEVILLE	1	1461
BRICQUEBEC	2	1221
URVILLE-NACQUEVILLE	2	1168
BEAUMONT-HAGUE	2	709

#### Croissance relative Les dix premières communes

COMMUNES	CODE ZONE	VARIATION (en %)
PIEUX (LES)	2	162
ACQUEVILLE	2	146
HERQUEVILLE	2	137
URVILLE-NACQUEVILLE	2	124
SIOUVILLE-HAGUE	2	111
VASTEVILLE	2	111
DIGOSVILLE	2	107
SAINT-GERMAIN-DES-VAUX	2	104
TONNEVILLE	2	90
BRETTEVILLE	2	86

#### Diminution absolue de population Les dix premières communes

COMMUNES	CODE ZONE	Nombre d'habitants en moins
CHERBOURG	1	-5415
PICAUVILLE	3	-492
RAVENOVILLE	3	-141
SAINT-VAAST-LA-HOUGUE	3	-134
BARFLEUR	2	-104
CRETTEVILLE	3	-88
FRESVILLE	3	-81
VARENGUEBEC	3	-78
FIERVILLE-LES-MINES	3	-77
SORTOSVILLE-EN-BEAUMONT	3	-75

#### Diminution relative Les dix premières communes

COMMUNES	CODE ZONE	VARIATION (en %)
TAILLEPIED	3	-52
BAUDREVILLE	3	-38
CROSVILLE-SUR-DOUVE	3	-38
HOUTTEVILLE	3	-38
ECOQUENEAUVILLE	3	-37
TURQUEVILLE	3	-36
RAVENOVILLE	3	-36
AZEVILLE	3	-33
SEBEVILLE	3	-33
GOURBESVILLE	3	-31

## ANNEXE 2

### Actifs stables et actifs migrants Evolution 1975-1990

	<b>1975</b>	<b>1982</b>	<b>1990</b>	<b>%75/90</b>
Stables	24810	23508	21907	-11,7
Migrants	21453	29734	37411	74,4
Total des actifs ayant un emploi	46263	53242	59318	28,2

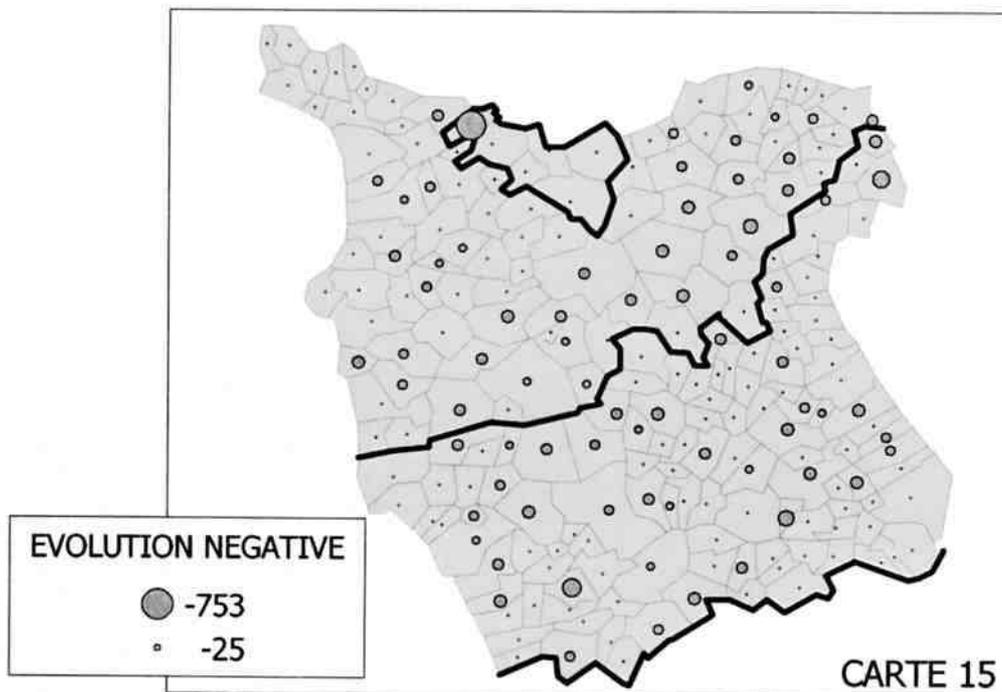
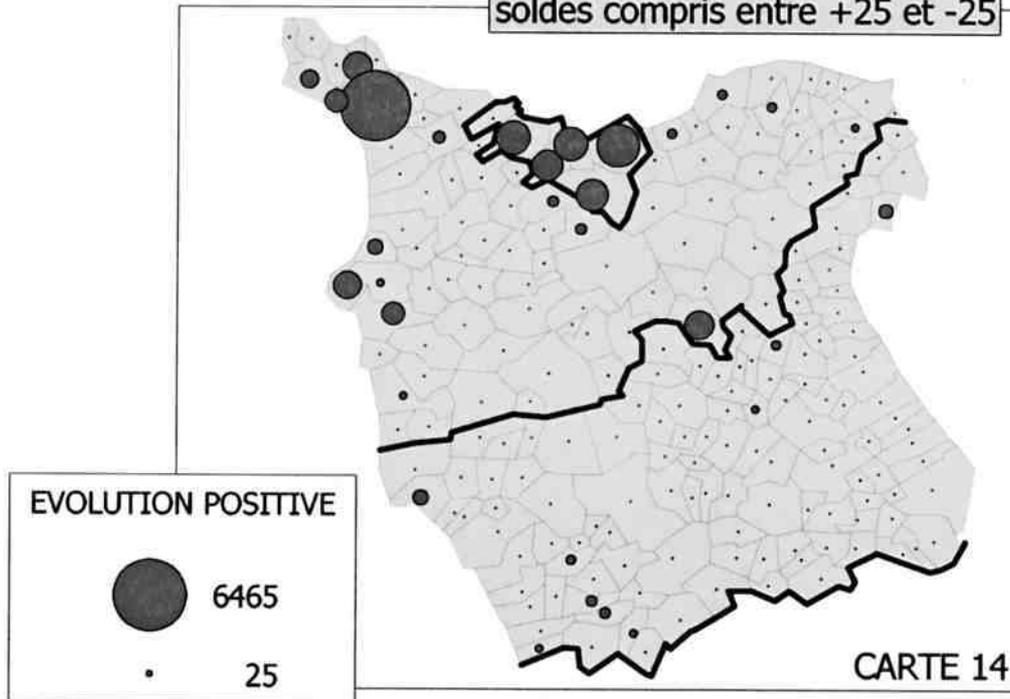
### Actifs stables

	<b>1975</b>	<b>1982</b>	<b>1990</b>	<b>%75-90</b>
CUC	13 979	13 093	12 621	-10
Zone périurbaine	10 831	10 415	9 286	-14
<b>ARCHIPEL</b>	<b>24 810</b>	<b>23 508</b>	<b>21 907</b>	<b>-12</b>

### Actifs migrants

	<b>1975</b>	<b>1982</b>	<b>1990</b>	<b>%75-90</b>
CUC	15 859	19 279	22 624	+43
Zone périurbaine	5 594	10 455	14 787	+164
<b>ARCHIPEL</b>	<b>21 453</b>	<b>29 734</b>	<b>37 411</b>	<b>+74</b>

**EVOLUTION DE L'EMPLOI**  
Ne sont PAS pris en compte les soldes compris entre +25 et -25



Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers

Au bilan, de 1975 à 1990, Beaumont-Hague s'est substitué à Querqueville dans le quatuor des pôles d'emplois les plus importants dans lequel Flamanville n'y a fait une apparition que le temps de la construction de la centrale nucléaire.

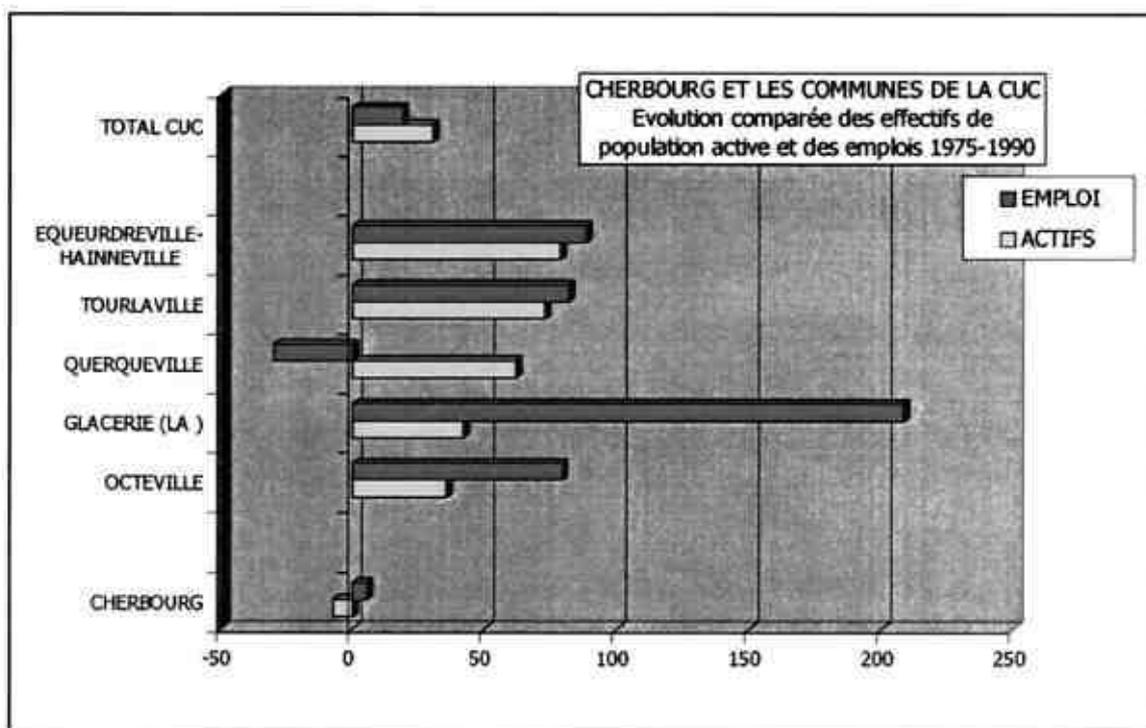
L'écrasante prédominance de la commune de Cherbourg comme pôle d'emploi s'est très sensiblement estompée au fil du temps. En 1975 elle détenait près de 24 000 emplois, le second pôle de l'époque (Valognes) n'en comptait alors que 2 710. En 1990, le nombre des emplois situés à Cherbourg a sensiblement augmenté pour atteindre le total de 25 000 mais Beaumont/Hague en détient près de 8 000.

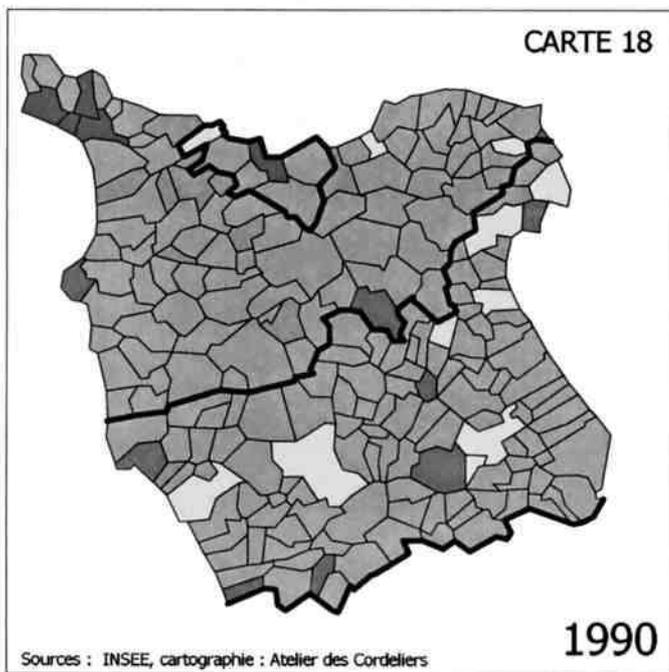
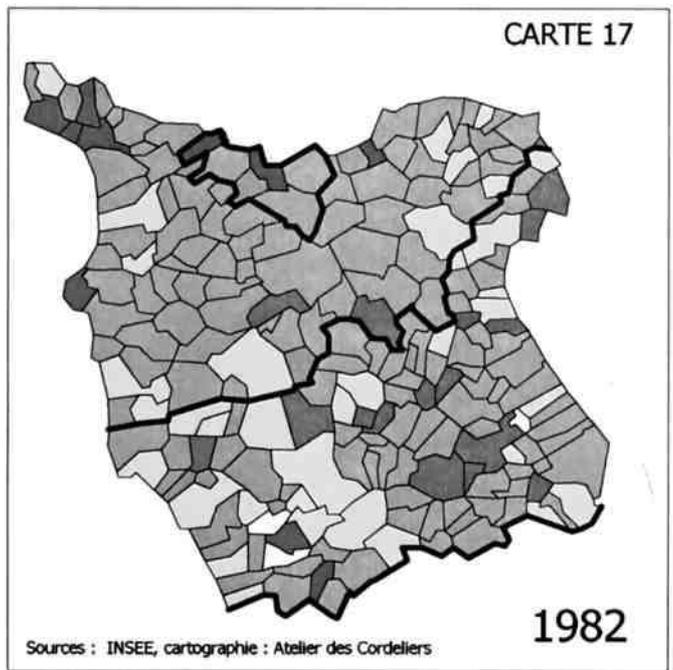
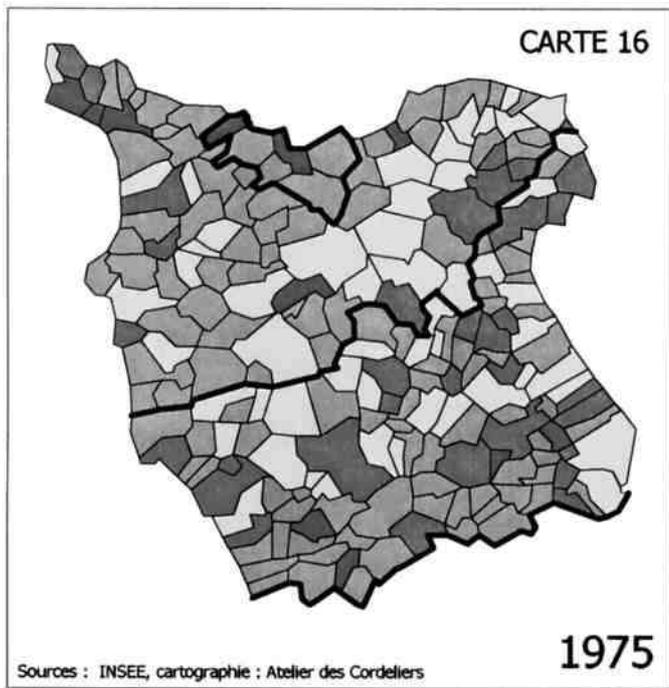
Cependant, durant ces 15 années le pôle d'emploi cherbourgeois s'est renforcé par la création d'emplois dans les autres communes de la CUC hormis Querqueville.

Une autre observation atteste également de cette concentration spatiale de l'emploi et témoigne au niveau communal d'une distanciation croissante entre le nombre des actifs qui y résident et le nombre d'emplois qui y sont occupés.

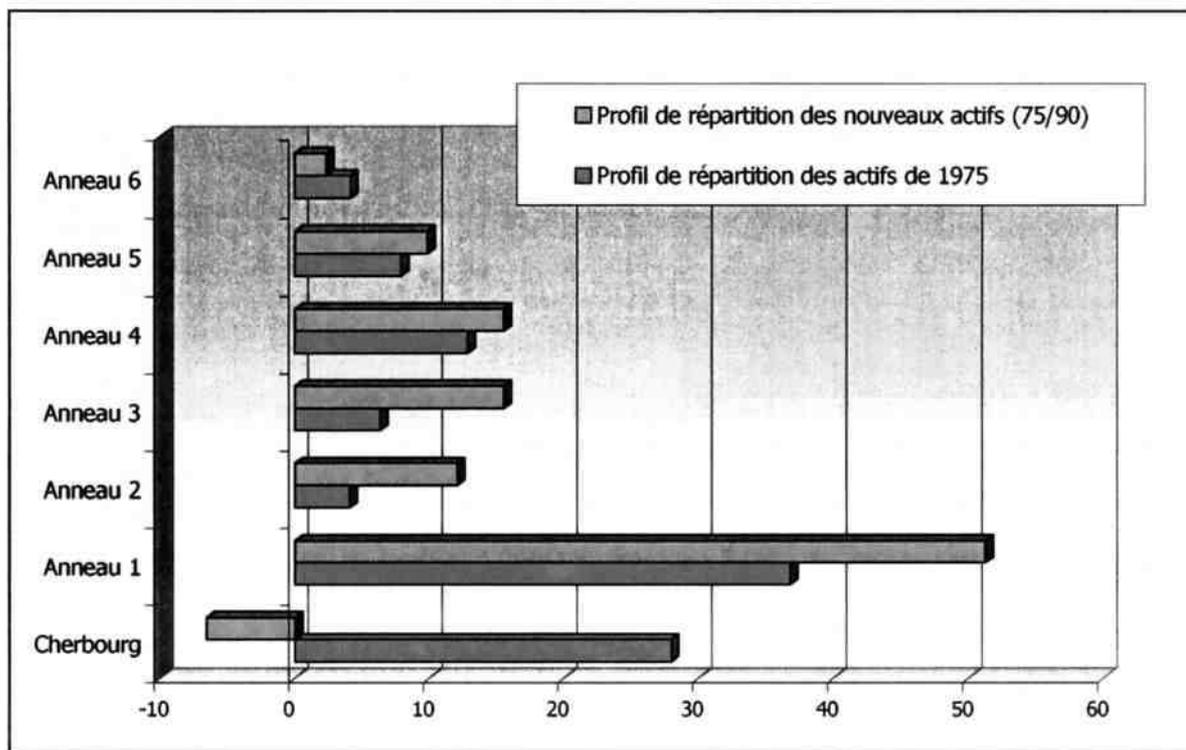
En 1975, 28 communes de la zone d'emplois disposaient de plus d'emplois qu'elles ne comptaient d'actifs résidents. En 1990 ces « pôles d'emplois » ne comptent plus que 14 communes (**cartes 16 à 18**).

A l'inverse le nombre de communes « dortoirs » (les actifs résidents y sont au moins deux fois plus nombreux que les emplois) est passé de 50 en 1975 à 123 en 1990.

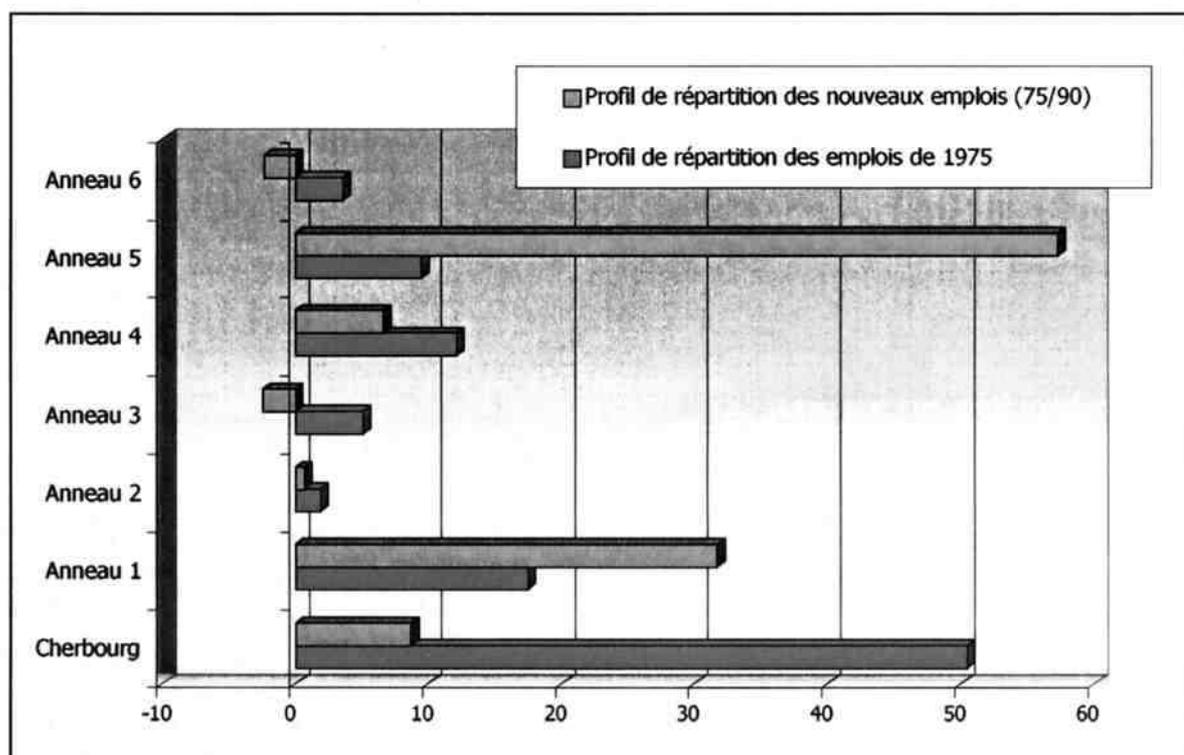




# LES ANNEAUX CONCENTRIQUES AUTOUR DE CHERBOURG



Source : INSEE RGP 1975 et 1990 – graphique : Atelier des Cordeliers



Source : INSEE RGP 1975 et 1990 – graphique : Atelier des Cordeliers

Afin d'apprécier plus finement les dynamiques spatiales opposées concernant les actifs résidents et les emplois, l'Archipel cherbourgeois a été découpés en 6 anneaux concentriques autour de Cherbourg (annexe 4).

Le premier anneau est constitué des 5 autres communes de la CUC. Les autres anneaux sont construits selon la distance réelle des communes à la ville centre de 5 en 5 km. Le cinquième anneau comprend les 4 communes « nucléaires » de La Hague. Le sixième et dernier anneau regroupe toutes les communes éloignées de 25 km du centre de Cherbourg.

Les deux graphiques de la page précédente permettent de préciser la distance à laquelle s'est opérée entre 1975 et 1990 la répartition centrifuge des actifs et le mouvement de concentration des emplois.

Les graphiques expriment respectivement la part des actifs et des emplois que « détient » chacun des anneaux dans le total de l'Archipel en 1975. Pour les « nouveaux » actifs et les « nouveaux emplois » le procédé est le même. Exemple : en 1975, l'anneau 1 détenait environ 37% des actifs de l'Archipel ; entre 1975 et 1990, cet anneau a capté plus de 50% des « nouveaux » actifs.

Outre le départ d'actifs de la ville de Cherbourg, le premier graphique montre que les anneaux 1 à 5 sont les bénéficiaires du mouvement de croissance et d'élargissement des zones résidentielles. Cependant la croissance la plus marquée touche les communes situées dans un rayon limité de 15 km autour de Cherbourg (anneaux 1 à 3).

Les anneaux 4 et 5 (entre 15 et 25 km) sont eux aussi dans une dynamique de croissance mais sur un rythme inférieur au précédent. Au delà de 25 km (anneau 6), la croissance demeure mais sa faiblesse témoigne des limites actuelles de la croissance urbaine.

Le deuxième graphique confirme le mouvement de concentration des emplois. La CUC dans son ensemble n'a capté qu'environ 40% des emplois nouveaux alors qu'elle détenait plus de 65% du stock d'emplois en 1975 ; mais l'évolution est très inégale entre Cherbourg et les autres communes de la CUC. Le développement de l'emploi se poursuit à Cherbourg mais sur un rythme faible (10% seulement des emplois nouveaux) qui s'oppose à celui de l'anneau 1 où se sont créées des zones d'activités en périphérie de l'agglomération (32% des nouveaux emplois).

Au delà, la croissance est faible (anneau 4 comprenant les centres de Valognes et Saint-Pierre Eglise) ou négative (anneaux 2, 3 et 6) sauf pour l'anneau 5 qui détenant moins de 10% des emplois en 1975 bénéficie de près de 60% des nouveaux emplois de l'Archipel. Ces emplois correspondent, bien sûr, au développement des sites nucléaires de Flamanville et de La Hague.

La distanciation entre lieux de résidence et lieu d'emploi est donc surtout marquée dans les premières couronnes de la zone périurbaine.

Hormis le cas particulier de l'anneau 5, seules les communes de la CUC (sauf Cherbourg) cumulent une forte dynamique résidentielle et une croissance forte de l'emploi.

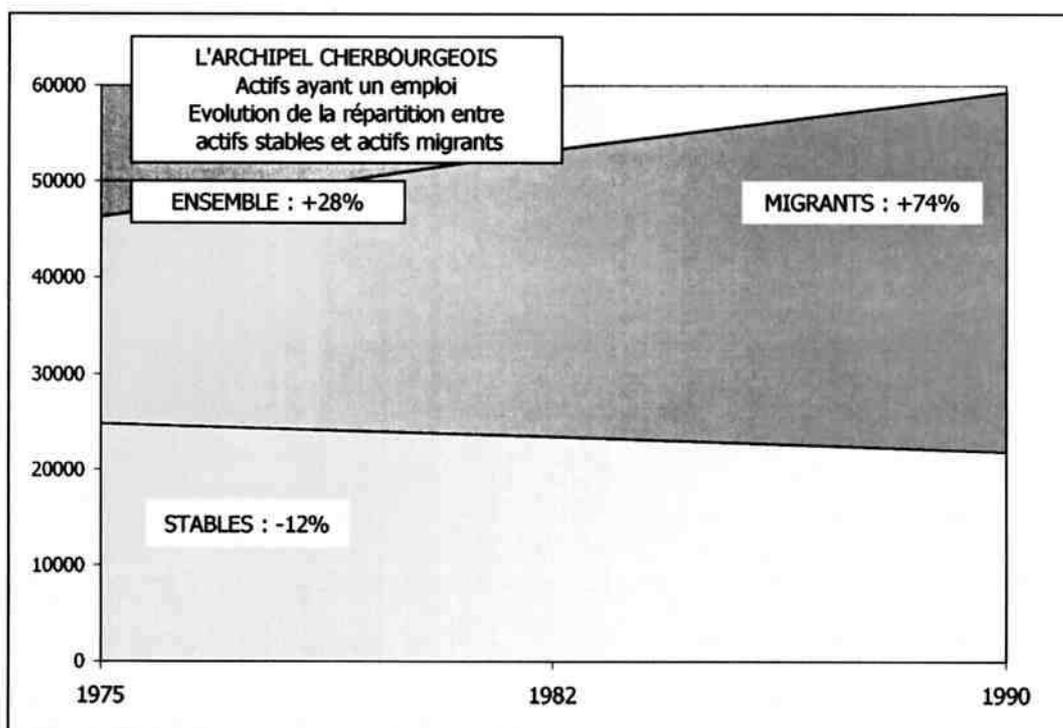
## LA MOBILITE ALTERNANTE

Conséquence de l'important mouvement de périurbanisation mais aussi de l'apparition ou du développement de pôles d'emplois nouveaux au sein de l'Archipel, la mobilité alternante connaît un développement considérable (**cartes 19 et 20**).

En 1975, environ 21 000 actifs quittaient leur lieu de résidence pour aller travailler dans une autre commune. En 1990 ces migrants quotidiens sont plus de 37 000 soit un accroissement de près de 75% ! (annexe 2).

La part des actifs migrants dans le total des actifs ayant un emploi est ainsi passée de 46% en 1975, à 56% en 1982 pour atteindre 63% en 1990. Ce taux dépassent 80% pour une dizaine de communes (**cartes 21 à 24**).

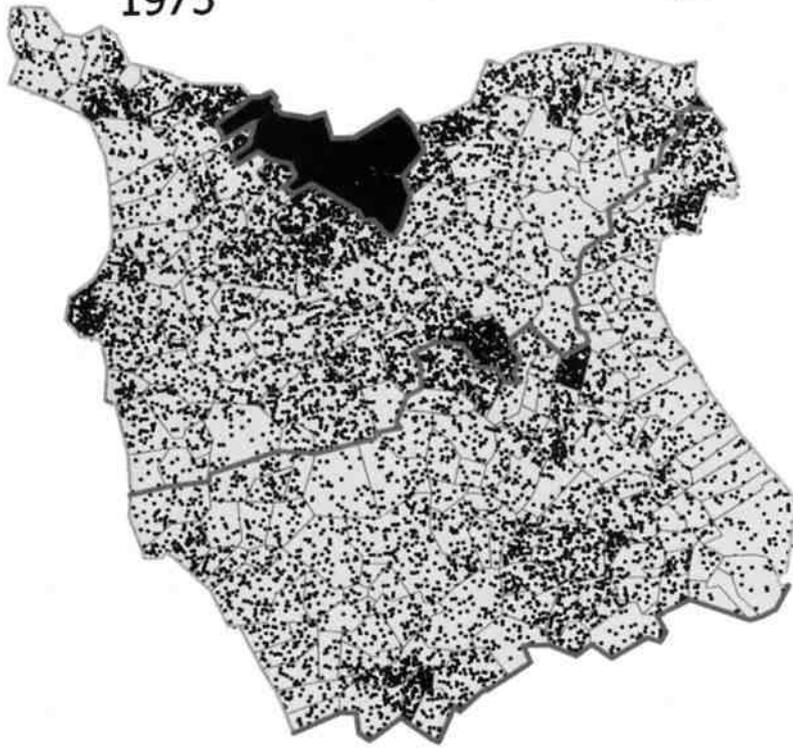
A l'inverse, dans le même temps, le nombre des actifs stables se réduisait d'environ 3 000 personnes soit une diminution de près de 12%.



Source : INSEE RGP 1975-1982 et 1990 – graphique : Atelier des Cordeliers

1975

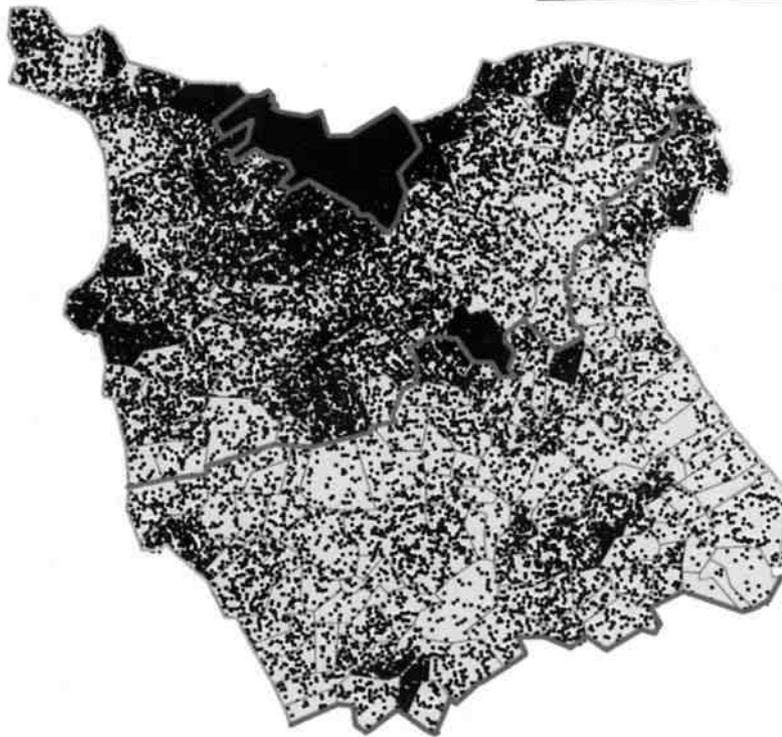
CARTE 19



Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers

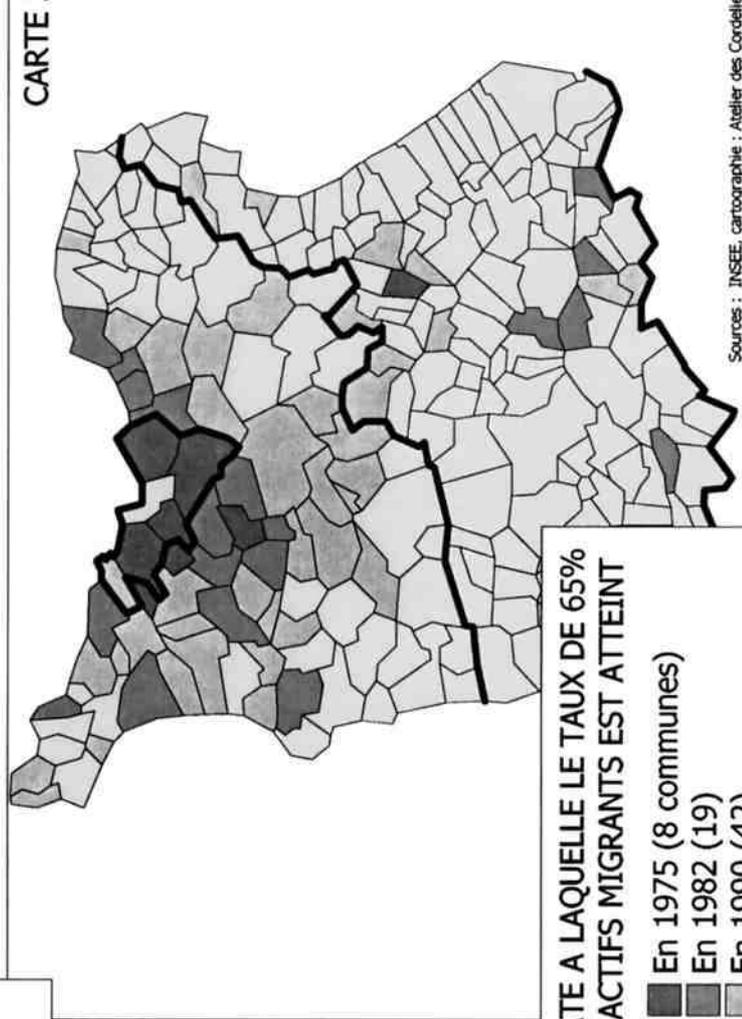
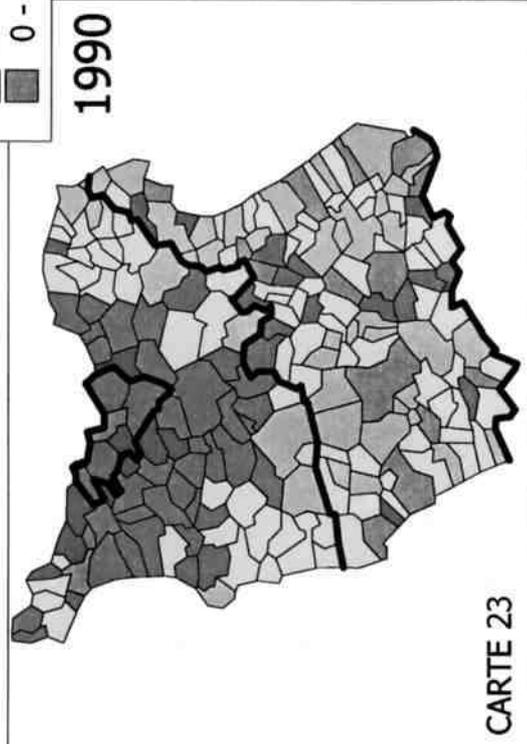
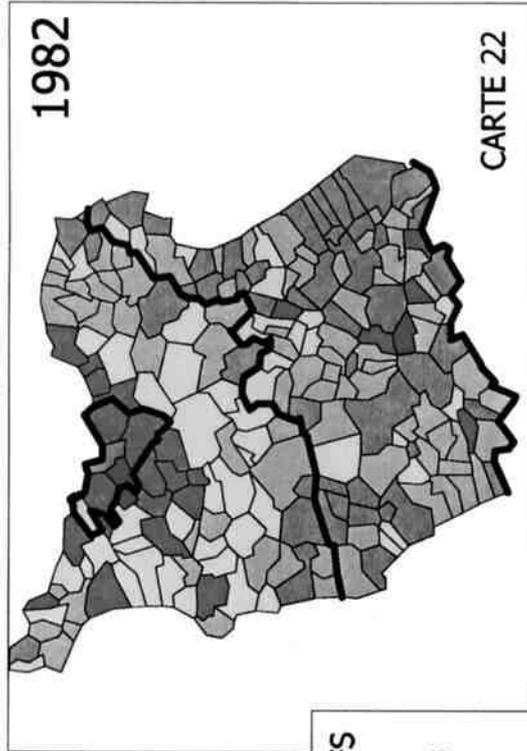
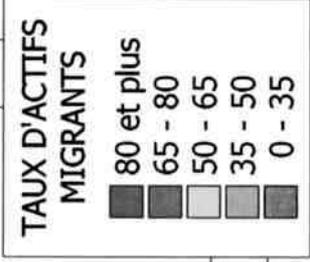
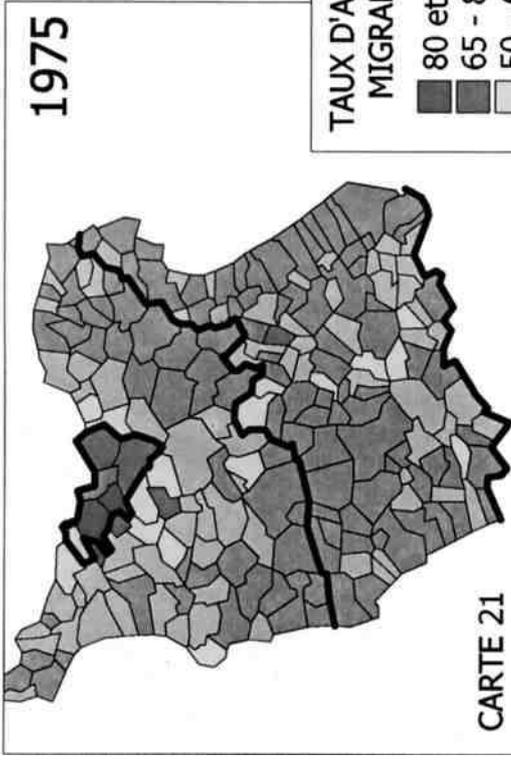
COMMUNES DE RESIDENCE  
DES ACTIFS MIGRANTS  
1 Point = 1 MIGRANT

1990



Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers

CARTE 20



Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers

Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers

## LES LOGEMENTS NEUFS

### La construction neuve de 1975 à 1997

	Total	Collectifs	Individuels	% indiv.
CUC	12 213	6 846	5 367	43,9
Zone périurbaine	8 502	457	8 045	94,6
<b>TOTAL ARCHIPEL</b>	<b>20 715</b>	<b>7 303</b>	<b>13 412</b>	<b>64,7</b>
Zone périphérique	5 243	314	4 929	94
<b>TOTAL ZONE D'EMPLOI</b>	<b>25 958</b>	<b>7 617</b>	<b>18 341</b>	<b>70,7</b>

### Les communes de la CUC – 1975/1997 Part de chaque commune

Equeurdreville-Hainneville	3110	25,5
Tourlaville	3097	25,4
Octeville	2402	19,7
Cherbourg	2232	18,3
Querqueville	792	6,5
La Glacerie	580	4,7
<b>TOTAL CUC</b>	<b>12213</b>	<b>100,0</b>

Depuis 1975 la zone d'emploi de Cherbourg a vu la réalisation de près de 26 000 logements dont plus des 2/3 (18 341) sont des logements individuels. Cependant, au sein de la CUC, la part des logements collectifs dépasse globalement les 50% et affecte les quatre communes principales. Dans la zone périurbaine, les logements collectifs ne représentent qu'environ 5% du parc neuf et se localisent dans un nombre très réduit de communes (Valognes et Bricquebec totalisent 90% du parc collectifs neufs) (cartes 25 et 26).

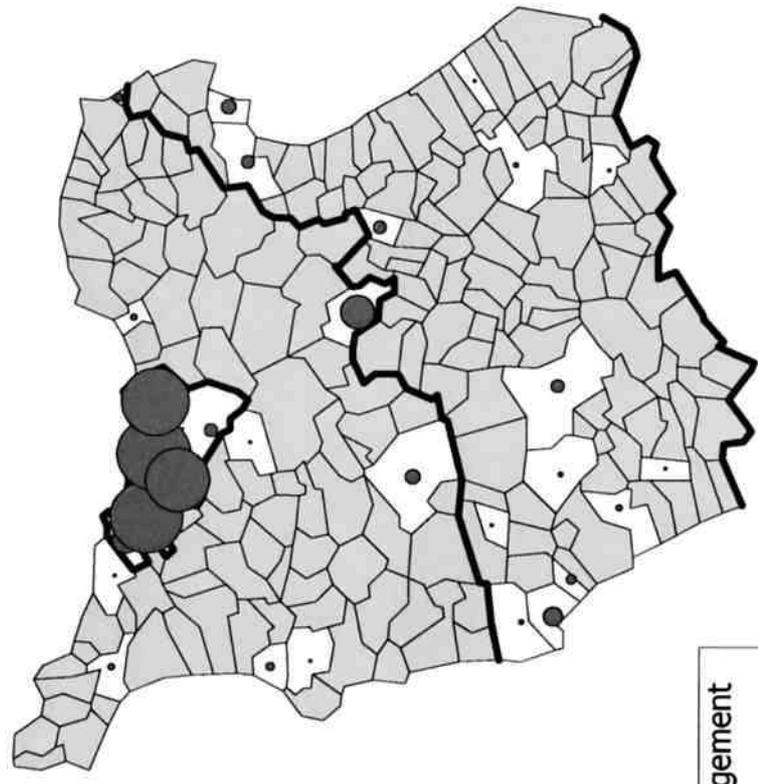
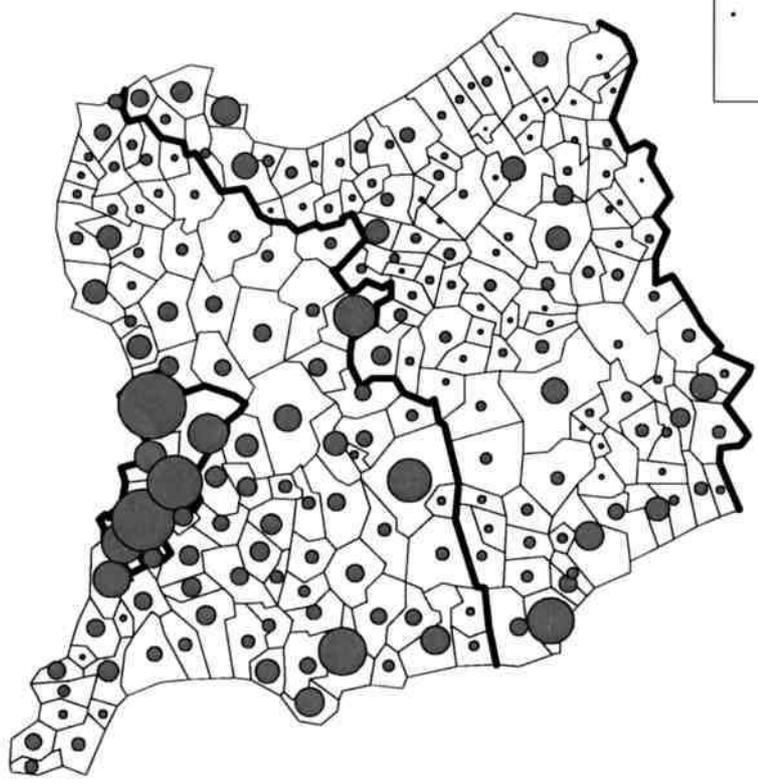
Au sein de l'Archipel les écarts dans le rythme annuel de construction sont importants : plus de 2 000 logements en 1982, mais seulement 250 en 1991 et 1992.

# LA CONSTRUCTION NEUVE 1975/1997 LOGEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

CARTE 25

CARTE 26

Aucun logement collectif



1 logement



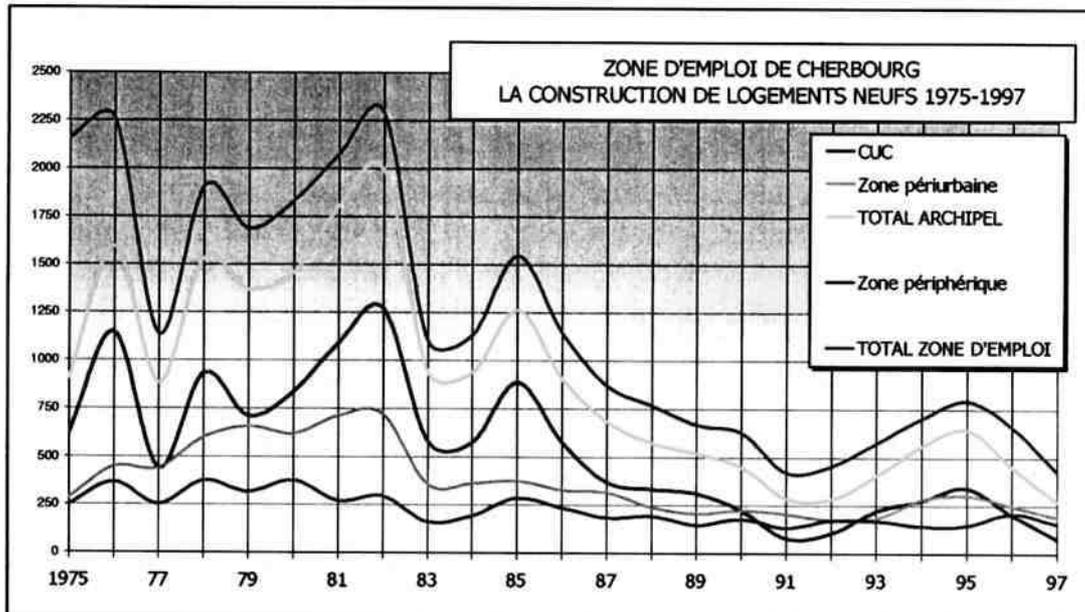
1500 logements

INDIVIDUELS

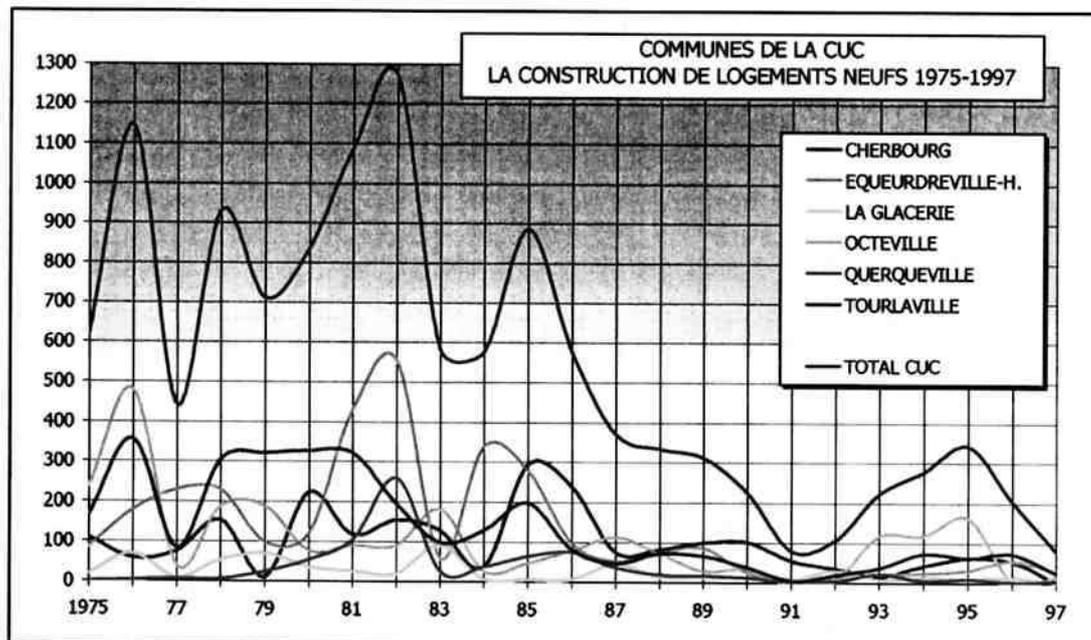
COLLECTIFS

Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers

La tendance générale est à la baisse (graphiques ci-dessous). De 1976 à 1985, en liaison avec les Grands Chantiers, le volume annuel de logements commencés ne descend pratiquement pas en dessous de 1 000 unités. Depuis cette date, en dépit d'une légère reprise autour de l'année 1995, la tendance est fortement orientée à la baisse.



Source : DRE/Fichier Sidone (logements commencés) – graphique : Atelier des Cordeliers.



Source : DRE/Fichier Sidone (logements commencés) – graphique : Atelier des Cordeliers.

# **ANNEXES**

## La population des communes

### 1975/1990

#### Croissance absolue de population Les dix premières communes

COMMUNES	CODE ZONE	Nombre d'habitants en plus
EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	1	5609
TOURLAVILLE	1	5319
OCTEVILLE	1	2143
PIEUX (LES)	2	1981
VALOGNES	2	1541
QUERQUEVILLE	1	1461
BRICQUEBEC	2	1221
URVILLE-NACQUEVILLE	2	1168
BEAUMONT-HAGUE	2	709

#### Croissance relative Les dix premières communes

COMMUNES	CODE ZONE	VARIATION (en %)
PIEUX (LES)	2	162
ACQUEVILLE	2	146
HERQUEVILLE	2	137
URVILLE-NACQUEVILLE	2	124
SIOUVILLE-HAGUE	2	111
VASTEVILLE	2	111
DIGOSVILLE	2	107
SAINT-GERMAIN-DES-VAUX	2	104
TONNEVILLE	2	90
BRETTEVILLE	2	86

#### Diminution absolue de population Les dix premières communes

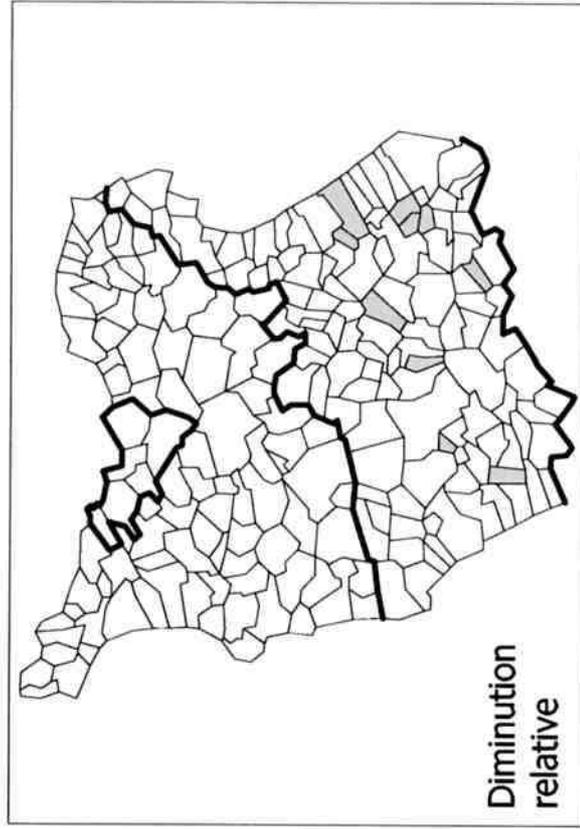
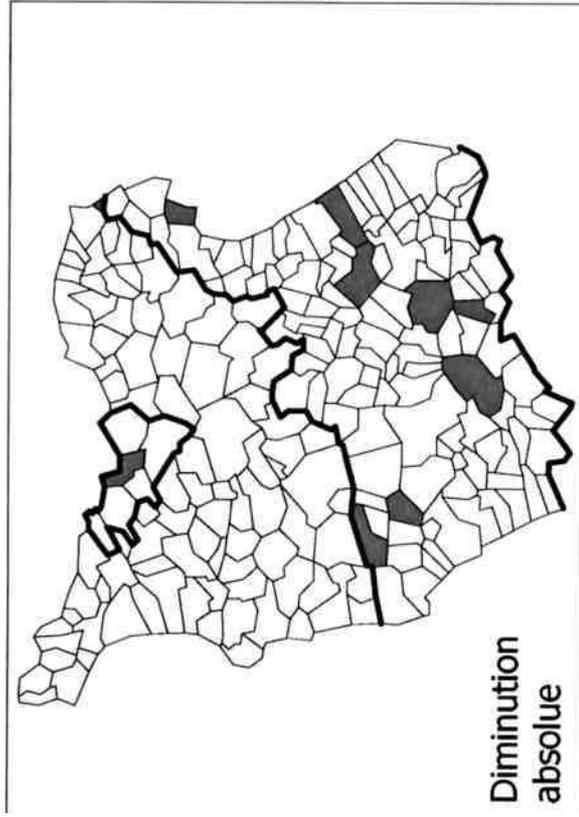
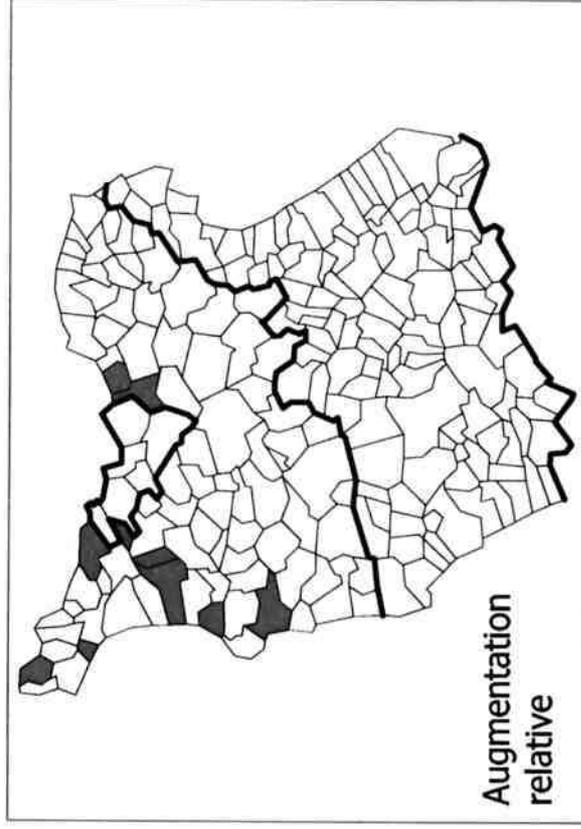
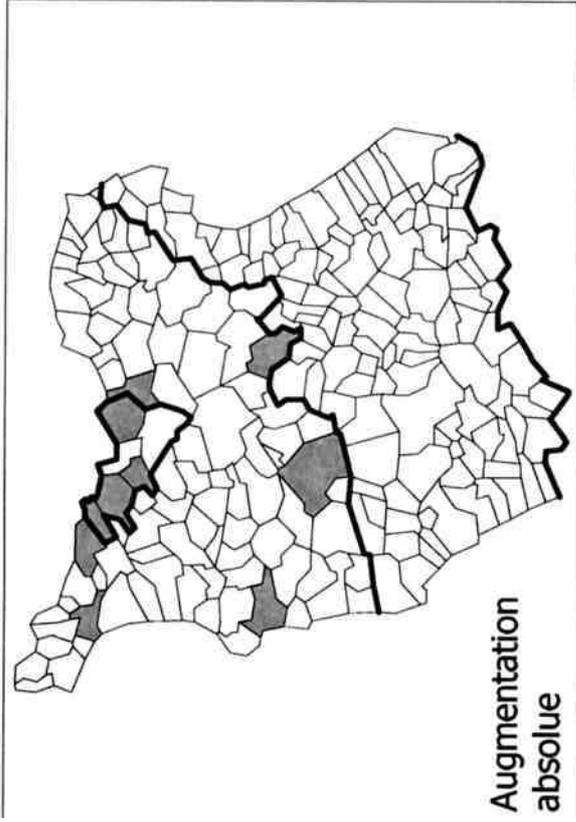
COMMUNES	CODE ZONE	Nombre d'habitants en moins
CHERBOURG	1	-5415
PICAUVILLE	3	-492
RAVENOVILLE	3	-141
SAINT-VAAST-LA-HOUGUE	3	-134
BARFLEUR	2	-104
CRETTEVILLE	3	-88
FRESVILLE	3	-81
VARENGUEBEC	3	-78
FIERVILLE-LES-MINES	3	-77
SORTOSVILLE-EN-BEAUMONT	3	-75

#### Diminution relative Les dix premières communes

COMMUNES	CODE ZONE	VARIATION (en %)
TAILLEPIED	3	-52
BAUDREVILLE	3	-38
CROSVILLE-SUR-DOUVE	3	-38
HOUTTEVILLE	3	-38
ECOQUENEAUVILLE	3	-37
TURQUEVILLE	3	-36
RAVENOVILLE	3	-36
AZEVILLE	3	-33
SEBEVILLE	3	-33
GOURBESVILLE	3	-31

**EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE 1975-1990  
LES DIX PREMIERES COMMUNES...**

**ANNEXE 1.2**



## ANNEXE 2

### Actifs stables et actifs migrants Evolution 1975-1990

	<b>1975</b>	<b>1982</b>	<b>1990</b>	<b>%75/90</b>
Stables	24810	23508	21907	-11,7
Migrants	21453	29734	37411	74,4
Total des actifs ayant un emploi	46263	53242	59318	28,2

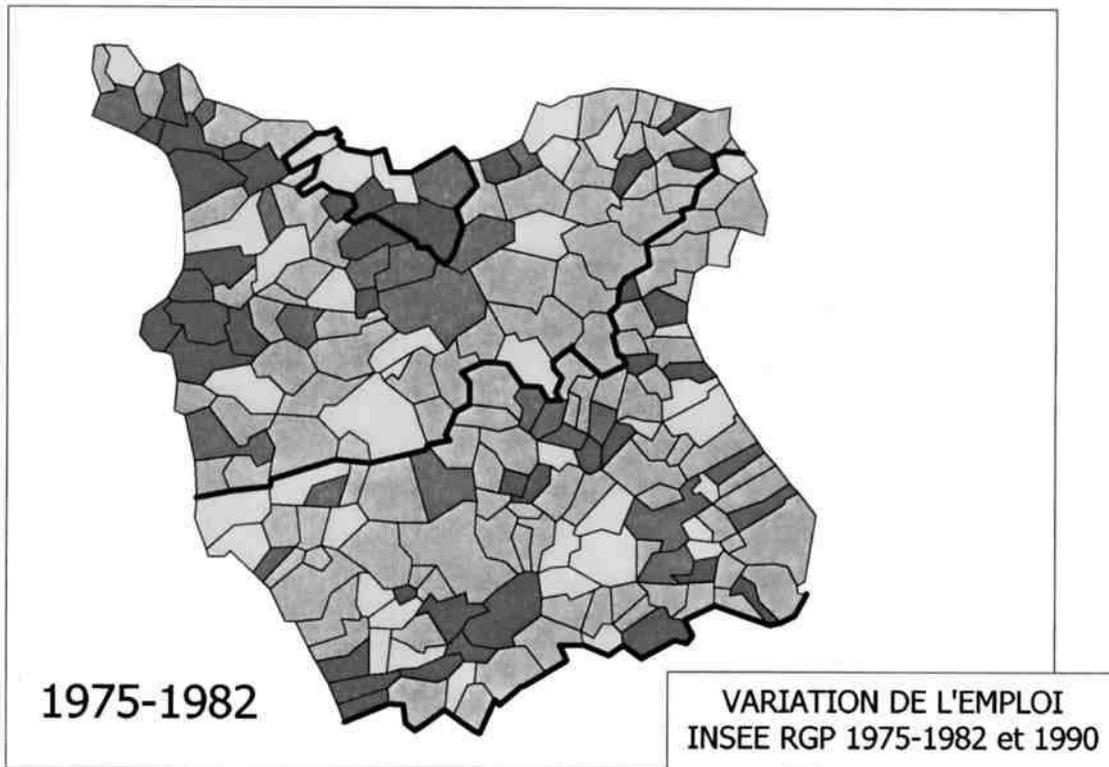
### Actifs stables

	<b>1975</b>	<b>1982</b>	<b>1990</b>	<b>%75-90</b>
CUC	13 979	13 093	12 621	-10
Zone périurbaine	10 831	10 415	9 286	-14
<b>ARCHIPEL</b>	<b>24 810</b>	<b>23 508</b>	<b>21 907</b>	<b>-12</b>

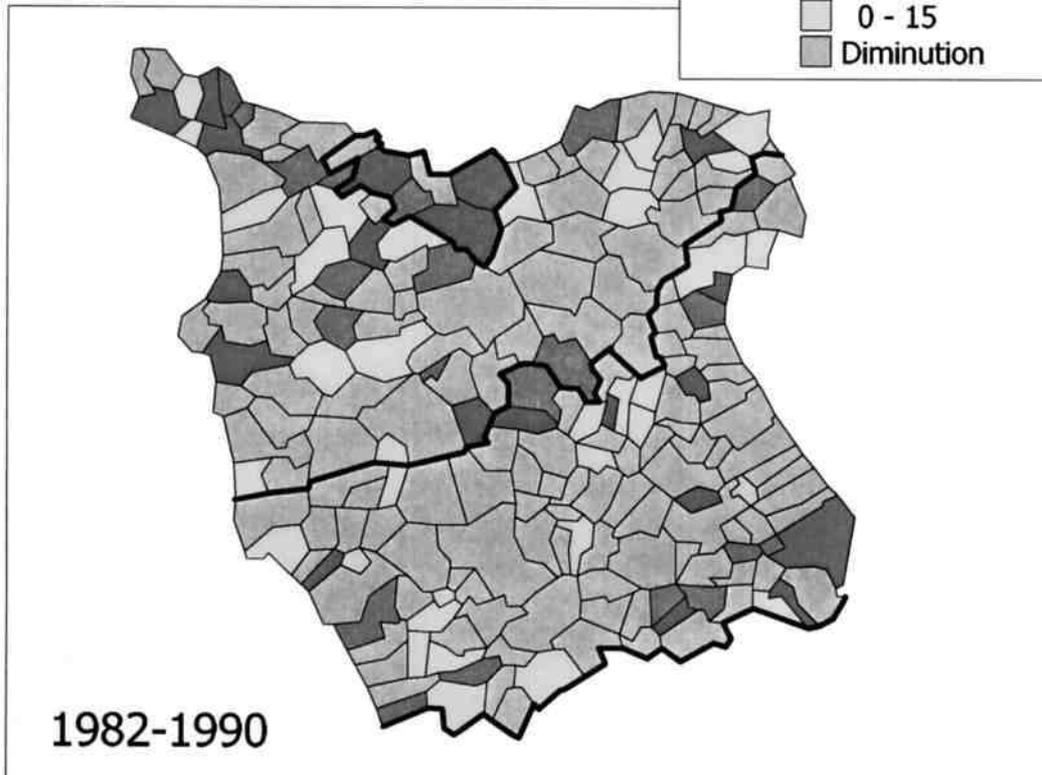
### Actifs migrants

	<b>1975</b>	<b>1982</b>	<b>1990</b>	<b>%75-90</b>
CUC	15 859	19 279	22 624	+43
Zone périurbaine	5 594	10 455	14 787	+164
<b>ARCHIPEL</b>	<b>21 453</b>	<b>29 734</b>	<b>37 411</b>	<b>+74</b>

# ANNEXE 3

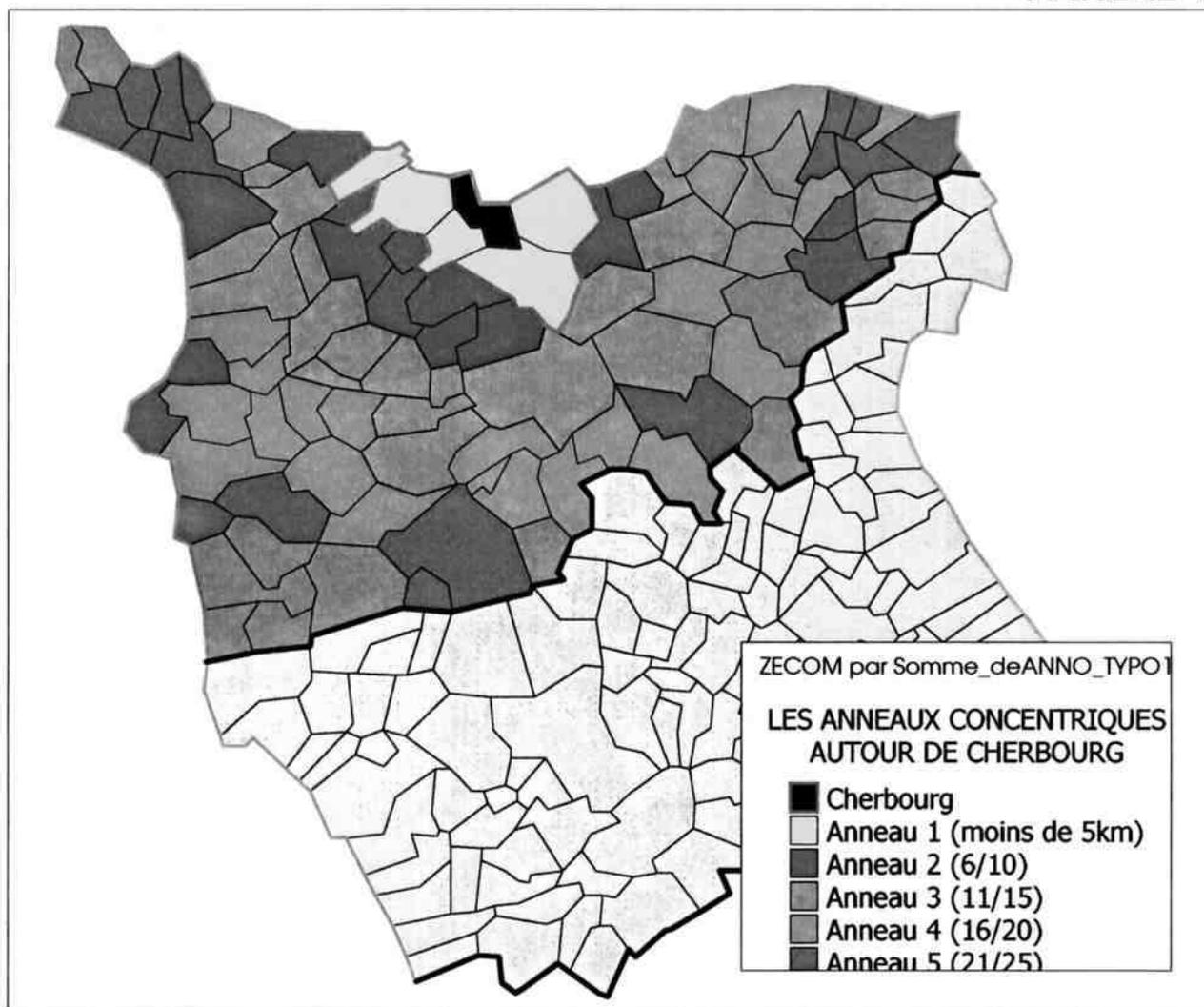


Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers



Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers

## ANNEXE 4



Sources : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers